

Edition quotidienne	
CANADA	8 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, vendredi 4 avril 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241*
SERVICE DE NUIT:
Administration: - - Harbour 1243
Rédaction: - - Harbour 3679
Gérant: - - Harbour 4897

Qu'est-ce que l'on fera ?

Depuis six ou sept ans, nous avons à maintes reprises signalé, avec beaucoup d'autres, du reste, l'invasion du Canada par des publications de tout genre venues des Etats-Unis, la plupart d'un caractère tout à fait douteux, quand elles ne sont pas immorales. Il y a peu de temps, aux Communes, lorsqu'il s'est agi du bill King pour empêcher les exportations d'alcool canadien chez nos voisins, M. Bourassa, notre directeur, a posé la question de savoir si Washington, en retour, prendrait l'engagement, dans un prochain accord avec Ottawa, de voir à ce que les publications obscènes des Etats-Unis n'entrent pas chez nous. S'il s'agit de publications convenables, nous n'avons rien à dire; mais assez souvent ces imprimés qui nous viennent des Etats-Unis sont de la pornographie et de la pire; et notre parlement aurait bien plus raison de s'occuper de cela que de chercher à faire observer une loi de prohibition chez nos voisins; d'autant que les publications obscènes américaines font plus de mal ici que le whisky canadien aux Etats-Unis, a dit en substance le député de Labelle, ce soir-là (voir le Devoir du 26 mars).

En fait, les imprimés américains de tout genre forment une masse de plus en plus considérable, dans les importations du Canada. Les statistiques officielles démontrent que nos importations de manuels scolaires ou techniques et de livres d'enseignement de tout genre imprimés aux Etats-Unis ont monté de \$479,000 en 1926 à \$627,000 en 1929; que nos importations d'ouvrages littéraires, romans, contes, etc., de provenance américaine ont passé de \$60,950 en 1926 à \$1,252,180 en 1929; que le coût total des imprimés commerciaux de tout genre, catalogues, brochures commerciales, etc., de fabrication américaine qui entrent ici a passé de \$1,712,000 en 1926 à \$2,121,600 en 1929; et que, depuis 1926, nous importons annuellement des Etats-Unis pour environ 3 millions de dollars de journaux, de revues, de périodiques et de magazines de toute sorte, — dont la plus grande partie sont d'un type tout à fait quelconque, s'il y en a une mince proportion formée de journaux et de revues d'un caractère sérieux.

Ceux qui s'intéressent surtout à cette question des imprimés américains du seul point de vue matériel ne manquent pas de souligner, et avec raison, qu'une partie de cette importation consiste en catalogues, brochures commerciales, papeterie, etc., qui pourraient tout aussi bien être exécutés chez des imprimeurs canadiens; et donc que ce recours à des ateliers étrangers est de nature à causer un tort appréciable aux contribuables canadiens qui travaillent dans les métiers d'imprimerie et dans les établissements typographiques de notre pays, ou qui en sont propriétaires; les premiers manquent de travail et les seconds, vu cette concurrence étrangère, ne peuvent leur en procurer comme ils le voudraient.

Il y a aussi cet autre aspect, plus élevé, du danger que des publications américaines d'inspiration nettement matérialiste, ou d'un caractère douteux, quand elles ne sont pas tout à fait obscènes, font courir à ceux qui les lisent habituellement. L'on sait que des imprimés d'un caractère répréhensible entrent en grand nombre chez nous: revues de cinéma remplies de nudités, prétendues revues d'art sans vrai caractère artistique, magazines et périodiques pleins de récits déformés, journaux ultra-sensationnels qui répandent ici jusque dans nos campagnes les plus sordides détails des crimes passionnels commis dans le pays voisin, etc. Déjà, à quatre ou cinq reprises, des sociétés qui s'intéressent à l'avenir et à la moralité de nos jeunes gens, des députés et des parlementaires ainsi que des journalistes canadiens ont signalé aux autorités civiles l'urgence d'élever une digue contre des importations de cette sorte. Dans certains services de l'Etat fédéral, on a promis de confisquer ces envois de périodiques, si les éditeurs refusaient de s'amender; on a même porté à la liste des publications interdites en douane quelques noms de revues. Et M. Georges Boivin, ministre des douanes en 1926, mort en pleine campagne électorale, avait couragement sévi. Mais, de façon générale, si des éditeurs se sont amendés, cela n'a pas duré longtemps; et, d'autre part, il continue de se vendre ici des illustrés déjà interdits, qui entrent au pays en contrebande. Les initiés savent où se les procurer.

Les représentations faites au ministère fédéral, d'une part par les imprimeurs canadiens qui voient certains de leurs clients confier leurs travaux d'imprimerie à des maisons américaines, quand il existe ici des ateliers capables de faire tout aussi bien, et de l'autre, par des observateurs et des sociologues alarmés à juste titre des progrès non seulement de l'américanisation de la masse par l'imprimé populaire des Etats-Unis, mais aussi, ce qui est encore plus grave, de l'influence corruptrice des publications américaines obscènes, valent que l'autorité les prenne au sérieux et agisse le plus tôt possible. Elle a déjà trop tardé, ou s'est montrée outre mesure indulgente. Ce que le député de Labelle a dit aux Communes, le 25 mars dernier, des ravages de cette littérature obscène, il n'a pas été le seul à le constater. "En parlant ainsi, je ne me fais pas seulement l'écho du clergé des diverses confessions religieuses; mais c'est aussi ce que pensent les magistrats qui, dans nos grandes villes, président aux tribunaux de jeunes délinquants. En public comme en particulier, ils nous disent que la jeunesse de notre pays est corrompue d'une façon déplorable et ils attribuent cet état de choses, par-dessus tout, à l'énorme quantité de littérature obscène importée des Etats-Unis", disait ce jour-là M. Bourassa.

Qu'est-ce que l'on fera pour mettre enfin un terme à cette invasion démolissante?

Georges PELLETIER

L'actualité

Exit M. Mercure

M. Mercure n'a pas voulu communiquer au Devoir le texte de sa mercuriale.

Il a fait un coup de maître. Il l'a communiqué à deux journaux qui l'ont émasculé. Il en restait à peine le coton comme disent les Canajens.

Nous n'en voulons pas à M. Mercure de nous avoir ostracisé. S'il eût commencé plus tôt, s'il nous eût privé de ses communications dans le passé, nous eussions épargné un précieux espace.

M. Mercure ne pouvait convenablement nous communiquer son texte sans l'assentiment de la Presse — dont il était le candidat.

Car il était, selon toute apparence, candidat de la Presse.

Faute d'autres preuves, sa démission en serait une bien suffisante. Elle n'a fait qu'anticiper la défaite. Et la défaite n'est-elle pas le sort commun de tous les candidats de la Presse, le signe auquel on les reconnaît?

Mais les autres signes ne manquent pas. Son attitude était en tout calquée sur celle de la Presse. La création d'un marché sous le

nouveau pont croche, n'était-ce pas l'une de ces idées loufoques lancées par la Presse?

N'était-ce pas également une idée de la Presse que l'expropriation de la rue Burkside dont il se fit le parrain au conseil?

N'est-ce pas la Presse qui, dès le mardi, annonçait sa démission?

Enfin, le soir même de sa sortie par le poste de radio CKAC de la Presse, il a eu soin de débiter un petit boniment contre l'attribution de la radio, en fidèle perroquet des grandes campagnes de la Presse.

La Presse l'a d'ailleurs payé d'ingratitude. C'est la seule monnaie qui ait cours chez elle. Nantie de sa mercuriale, elle a dépeint celle-ci de tout ce qu'elle contenait de plus intéressant à savoir une apostrophe à un certain M. Farley, qui est le bras droit de M. McArthur dans la présente campagne à la mairie et un libéral éminent.

Mais la Presse ne veut pas que ses lecteurs sachent ce qui se passe dans la vie publique. Elle les tient en tutelle. Le maire désavoué — il les organe, elle fait les noms de ces journaux (au risque de passer pour l'un d'eux). Elle publie des textes à usum Delphini; elle tient ses lecteurs pour gens en enfance. Elle leur mesure la vérité politique.

Ils ne savent que ce qu'elle veut bien, comme elle le veut bien, quand elle le veut bien.

Mais cela n'empêche pas M. Pamphile du Tremblay, au Conseil législatif, de protester contre une loi (qui sera d'ailleurs inefficace) parce qu'elle interdit aux journaux de publier des annonces illustrées relatives au cinéma sans approbation préalable de la censure cinématographique provinciale.

Dans ce domaine-là, celui des mœurs, pas de réserve. La Presse est pour la licence complète. D'ailleurs ne sert-on point l'antidote en même temps que le poison dans la page religieuse tout à côté? L'antidote est faible, le poison puissant et d'aucuns croiraient logique de supprimer le poison; pas la Presse.

Mais revenons à nos moutons. M. Mercure était donc le candidat de la Presse. Il eut, encore une fois, le sort promis aux candidats de la Presse. Ceux-là qui prennent part à la présente élection et sont désireux de connaître leur sort lundi soir n'ont qu'à se demander si oui ou non ils sont les candidats de la Presse.

Tous ceux qui ne sont pas candidats de la Presse ne seront pas élus; mais tous ceux qui sont candidats de la Presse seront battus.

Paul ANGER

Albani

Madame Albani est morte. Pour la jeune génération, ce n'est qu'un nom; pour celles qui la précèdent, ce fut une gloire. Aussi, quoiqu'on dut s'y attendre à cause de son grand âge, la mort de cette artiste causera à beaucoup une surprise douloureuse.

Dans un temps où le Canada n'était guère connu à l'étranger que comme une entité politique que plusieurs, dans leur ignorance, situaient quelque part dans l'Amérique espagnole, Mme Albani montra au monde qu'il pouvait produire autre chose que du bois et du fromage, et que ses arpent de neige n'étaient pas assez perpétuels pour empêcher la fleur de l'art d'y croître.

Après ses débuts à Albany dont elle italianisa le nom pour s'en servir, c'est en Italie qu'elle commença une carrière qui fut plus brillante qu'on ne croit. De bonne heure, elle épousa le directeur du Covent Garden, lequel est le Grand Opéra de Londres.

C'est surtout au concert et dans l'opéra qu'elle se fit remarquer. Elle n'aimait pas la scène et, après quelques années, n'y reparut plus que rarement.

Douée d'une voix d'une richesse extraordinaire, d'une pureté exquisite, assouplie par un travail incessant avec ses maîtres, et surtout Lamperti, de Milan, elle connut des succès extraordinaires dans les rôles de la grande tragédie, à New York, à Saint-Petersbourg, à New York, à Paris, avant de se fixer définitivement à Londres.

Chaque fois qu'elle venait au Canada, elle était certaine d'y trouver l'accueil le plus chaleureux. Je me souviendrai toujours de la première fois que je l'entendis. C'était vers 1890, à un grand festival organisé par Ernest Lavigne au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame. En ce temps-là, comme aujourd'hui, Montréal avait recours aux patinoires quand il voulait monter un grand concert. Plus riche en salle que de nos jours il avait une belle salle, le Queen's Hall, où chanta Mme Albani, mais qui ne suffisait pas pour les foules qui ne désiraient y admettre et que de fait on y amena trois soirs de suite.

Il y avait dans ce temps une patinoire, la Victoria Skating Rink, située au nord de la rue Dorchester, de la rue Stanley à la rue Drummond. C'est là que se donnèrent les trois concerts. Patrick Gilmore, avec son fameux orchestre militaire, et l'excellent corps de musique d'Ernest Lavigne, qui se faisaient entendre, et sur le devant de la scène, Alfred De Séve, alors dans tout le prestige de sa jeunesse et de son talent, le pianiste Salomon Mazurette, plus décoré qu'un chef du protocole, à la technique formidable.

Quand Mme Albani parut en scène devant les sept ou huit mille personnes qui remplissaient la patinoire, les applaudissements éclatèrent comme un tonnerre et se prolongèrent pendant d'interminables minutes. L'artiste était alors en possession de tout son talent. Jamais, dans la suite, je ne l'ai entendue chanter aussi magnifiquement.

Vers 1893, elle parut à l'Académie de Musique avec une excellente troupe qui donna entre autres choses les Huguenots, Lohengrin et Faust. Elle chanta les rôles de Valentine et d'Elisa.

Plus tard, elle donna un ou deux concerts à l'ancienne Salle Windsor avec un succès toujours aussi grand. Il y a trente ans que nous ne l'avons plus entendue.

Pour nous le nom d'Albani fut un symbole, le symbole que tout, chez nous, n'était pas matière et infériorité, et que s'il s'était trouvé chez nous une artiste qui portait bien haut le flambeau de son art, il s'en trouverait, dans l'avenir, d'autres qui sauraient le prendre quand elle leur le passerait, ou quand sa main défaillante le laisserait passer. Ce nom fut pour nous un orgueil. Ceux-là même qui d'habitude ne s'intéressent pas à la musique étaient heureux qu'une des nôtres se fût créée un si beau renom en Europe.

C'est donc plus qu'une grande artiste qui vient de mourir, c'est un lustre jeté sur la conscience artistique de tout un peuple qui s'éteint. Frédéric PELLETIER

A Ottawa

M. King et le problème du chômage

Ottawa est prêt à coopérer là-dessus avec les provinces, si elles le demandent; mais cela n'est pas du ressort du fédéral — Protection et travail — Un bon discours du premier ministre

M. GUTHRIE REpond A M. KING

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 4. — Une autre journée qui s'est entièrement passée à des discours sur la seule question du chômage. Les deux séances d'hier, aux Communes, ont été employées à cela. Mais cette fois ce ne sont pas que des conservateurs, des progressistes et des travaillistes qui ont participé au débat. Plusieurs libéraux, la chose était à prévoir, sont entrés dans cette espèce de mêlée pré-électorale, notamment le premier ministre.

M. Mackenzie King a pris presque toute la séance de l'après-midi. Il a parlé d'affilée pendant deux heures et quinze minutes. C'est évidemment fort bien comme endurance oratoire mais le premier ministre peut sûrement faire mieux que cela. Comme question de fait il a déjà fait mieux que cela. L'an passé ou il y a deux ans, au cours du débat sur le budget, M. Mackenzie King avait dépassé les trois heures.

Un discours de plus de deux heures ne peut guère revêtir la forme classique, être en trois points avec exorde et péroraison. Mais la forme oratoire classique correspond si peu au génie anglais qu'il n'est pas étonnant que notre premier ministre ne s'en préoccupe pas. M. Mackenzie a cependant prononcé un bon discours hier après-midi. Il y avait comme de raison un certain nombre de passages qui visaient à l'effet électoral. Tout le monde ici pense sérieusement aux élections et le premier ministre lui-même ne doit pas être exempt de telles pensées. Les gens de la gauche n'agissent pas d'ailleurs de façon à lui faire quitter ce souci.

M. Mackenzie King a défini l'attitude que son gouvernement entend prendre et maintenir en cette matière du chômage. Aux dénégations que les orateurs de la gauche ont fait entendre depuis que ce débat est engagé il a opposé un bon nombre de solides arguments.

Il nie d'abord que le chômage constitue un problème national en ce sens que ce soit au gouvernement fédéral de devoir en chercher la solution. Le problème du chômage est un problème provincial et municipal.

Le gouvernement fédéral est prêt à coopérer avec les gouvernements provinciaux pour résoudre le problème mais il convient que les provinces le demandent.

Les oppositionnistes prétendent que le chômage est général dans le pays, qu'il existe à l'état de crise. Le gouvernement a des indications contraires. Des gouvernements pro-

Bloc-notes

Ces chiffres

Un brave député anglais s'est intéressé à faire produire devant la Chambre des Communes le tableau des dépenses, au chapitre de la défense navale, de la Grande-Bretagne et de chacun des Dominions. Le tableau vaut la peine d'être transcrit. On y voit que la Grande-Bretagne dépense annuellement, de ce chef, \$279,325,000, le Canada, \$3,600,000, l'Australie, \$11,715,000, la Nouvelle-Zélande, \$3,650,000 et l'Afrique du Sud, \$412,585. Ceci correspond, paraît-il, à une dépense par tête de 35.96 pour la Grande-Bretagne, de 37 sous pour le Canada, de \$1.83 pour l'Australie, de \$2.47 pour la Nouvelle-Zélande et de 2 sous pour l'Afrique-Sud (abstraction faite de la population de couleur).

La dépense qui résume ce tableau n'ajoute point ce n'est pas son affaire — que l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des îles, que l'Angleterre est une puissance mondiale dont la vie même et les relations avec son Empire dépendent de la puissance de sa flotte, que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne comptent que sur la flotte anglaise, jointe à leurs propres forces, pour se protéger contre les grandes nations qui les avoisinent. Elle n'ajoute point que le Canada et l'Afrique-Sud sont des pays continentaux et que cette différence géographique modifie profondément pour eux le problème de la défense nationale.

Les chiffres sont intéressants, mais ils ne disent pas tout.

Veille de tempête

Gandhi est aujourd'hui à quelques milles seulement de l'endroit où il se propose de violer la loi anglaise en préparant du sel marin. On croit qu'il posera dimanche son acte de désobéissance civile, comme il l'a dit. Son journal, Young India, a annoncé que Gandhi autorisait pour ce même jour le commencement de la désobéissance civile en masse.

On paraît donc être à la veille de la tempête.

O. H.

(Suite à la page 2)

Le Surintendant de l'Instruction Publique et les écoles juives

Déclaration de l'archevêché de Québec

QUEBEC, 4. (D.N.C.) — Une communication venant de l'archevêché de Québec, ce matin, dit ce qui suit:

"Au cours d'une conversation entre M. le Secrétaire de la province et Son Eminence le Cardinal, il a été convenu d'amender l'article 13 du bill des écoles juives de façon à en préciser le sens, en rappelant les obligations du surintendant; de sorte que les devoirs de ce dernier demeurent les mêmes; et en toutes circonstances il doit se conformer aux instructions qui lui sont données par le Conseil de l'Instruction Publique."

A Québec

Le Conseil vote le bill des écoles juives avec un léger amendement

Il n'y a aucun débat — La Chambre finit ses travaux — Les arts domestiques — A propos de l'ex-chef Lorrain, de la police provinciale — M. Taschereau n'en veut rien dire — M. Sauvé insiste

LA PROROGATION A UJOURD'HUI MEME

(Par Alexis Gagnon)

Québec, 4. — Nos législateurs ont voté à toute vapeur, hier, crédits, motions, lois, bills, tout ce que l'on veut afin de libérer le feuilleton de la Chambre des articles qui l'encombrent.

Même l'on a vu le conseil législatif siéger hier soir pour écouter les conseillers qui parlaient des derniers projets de loi.

Les députés étaient d'une humeur charmante, et se promenaient d'un pas allégre dans les corridors en modulant parfois des airs connus.

Hier matin, l'on prédisait du nouveau à la suite d'une lettre de S. E. le cardinal Rouleau publiée dans les journaux. M. Thomas Chapais devait, disait-on, prononcer un discours aux Communes. Rumour controuvé, puisque, hier après-midi, le conseil législatif votait le bill David avec un amendement à l'article 13 pour fixer les pouvoirs et devoirs du surintendant de l'Instruction publique, à propos des écoles juives. M. Chapais n'était pas au conseil mais à Ottawa depuis plusieurs jours.

Tout l'ouvrage de la session s'est terminé hier soir; il ne reste que la cérémonie de prorogation qui aura lieu à midi.

Les inondations de la Gatineau

Au début de la séance, M. McMaster a déposé le budget supplémentaire, puis M. Aimé Guertin, député de Hull, a soulevé un débat sur les inondations de la Gatineau, et les dommages causés aux propriétés riveraines.

"La visite du ministre de la voirie dans mon comté, dit au début le député de Hull, a soulevé certains commentaires au sujet des inondations. Les propriétaires riverains n'étaient pas encore indemnisés au mois de mai. La situation était très grave. En quelques heures, l'eau a monté de sept pieds. Plusieurs personnes ont failli périr; des magasins ont été inondés et des colons ruinés. J'ai demandé au ministre de la voirie de venir à l'aide des gens. Il m'a répondu en disant que je ne connaissais pas mon affaire. Il prétendait que c'était la Gatineau Power qu'il fallait adresser. On a fait des instances au gouvernement, mais à Québec, les intéressés ne semblaient pas réaliser la situation."

Le député de Hull cite alors plusieurs articles de journaux pour montrer l'étendue des dommages; puis il déclare que le gouvernement est responsable de ces dommages, à cause de l'incurie dont il a fait preuve dans l'affaire.

"Voyns maintenant qui avait raison, continue M. Guertin; le ministre de la voirie ou le député de Hull? Mon honorable ami disait que la compagnie était seule responsable. Pourtant, le gouvernement aurait pu exercer un meilleur contrôle sur la régularisation des eaux. On a prétendu que l'inondation était due à la fonte des neiges. Il y a en a eu des fontes de neiges, les autres années, mais jamais d'inondation de ce genre.

"La commission a décidé de construire un mur de soutien. Les travaux sont commencés depuis quelques semaines et l'on s'est plaint d'un agent du gouvernement qui emploie les gens, mais qui demande..."

M. Taschereau: "Nommez-le cet homme?"

M. Guertin: "C'est M. Legault, de Maniwaki."

Le député de Hull prétend que cet agent obligeait les gens à acheter chez le même marchand, au risque de ne pas trouver d'emploi sur ce chantier.

"C'est une pratique condamnable", dit-il.

"En terminant, je demande au gouvernement de protéger ces cultivateurs contre les inondations qui pourraient se produire ce printemps."

"C'est la neige", dit M. Perrault

M. Perrault, ministre de la Voirie, prend ensuite la parole.

"J'ai eu l'occasion de visiter Hull, l'été dernier. Dans ma tournée, je me suis cependant aperçu que le député du comté m'avait précédé."

"Les dommages causés ne sont pas dus à l'incurie du gouvernement. C'est la fonte des neiges qui a fait naître cette situation. Pendant ce voyage, j'ai maintes fois parlé de la chose, et la population a été satisfaite de mes déclarations. Seulement deux réclamations n'ont pas été réglées. Le député de Hull a voulu se faire de la politique avec cela. La Commission des eaux courantes et le gouvernement se sont entendus pour régler les réclamations, et tout le monde a été satisfait."

M. Mercier dit alors que le député de Hull aurait dû traiter la question avant les derniers jours de la session.

"Mon honorable ami, dit-il, veut faire de la politique, mais pas autre chose". Il voudrait inventer une deuxième tragédie. C'est la pire politique que l'on puisse chercher à faire dans un pays."

"Il y a eu inondation sur la Gatineau, mais elle n'a pas été pire que celles qui se sont produites les dernières années. J'aurais aimé que la question fût soulevée plus tôt, car j'aurais consulté le rapport des ingénieurs qui sont allés faire des observations. La véritable cause des inondations, c'est la fonte des neiges, suivies de pluies torrentielles."

M. Aimé Guertin: "C'est pour cela qu'on a attendu deux semaines avant d'ouvrir les portes."

M. Mercier: "Je mets mon collier au défi de prouver ce qu'il avance en ce moment. C'est tout comme le cas de ce citoyen de Gracefield, qui a été cité. Que cet homme établisse ses titres à la propriété détruite et il aura son argent."

M. Guertin: "Il administrerait cette propriété."

"Un cas de force majeure", dit M. Mercier

M. Mercier: "En droit, cela ne tient pas debout. Qu'il produise ses titres, et nous réglerons les dommages."

"Nous avons payé les intéressés. Tous s'en sont très bien. Dans le cas de la compagnie Gatineau, on a construit un barrage. Une augmentation s'est produite dans le débit de la rivière. C'était un cas de force majeure, et je suis prêt à donner tous les renseignements que mon honorable ami désirera obtenir."

Le débat est clos sur ces remarques du ministre des Terres et Forêts. La Chambre reprend alors l'étude des crédits de M. Galipeault.

Crédits votés

\$90,000 pour impression et reliure pour les deux Chambres de la Législature; \$30,000 pour impression, reliure et distribution des statuts, \$1,708,450 pour traitement, S. R. 1925, Chap. 10, une augmentation de \$48,925.00. Cet article concerne les salaires des employés civils; \$202,900 pour dépenses contingentes des départements.

M. Aldéric Blain: "Mais comment, il y a une diminution de \$2,900..."

M. Taschereau: Oui, le trésorier est un Ecossais.

M. McMaster: "Ca diminue, et il n'y a pas longtemps que je suis là." Le comité passe à l'étude des crédits pour l'administration de la justice. On vote alors \$2,284,775 à cette fin.

M. Blain fait alors remarquer: "Qu'est-ce que le premier ministre pense de l'intervention de l'exécutif dans les affaires judiciaires?"

M. Taschereau: Frérez.

M. Blain: Dans l'affaire des conseillers de Pierreville, l'exécutif a cassé le jugement rendu.

M. Taschereau: Cela regardait le département des affaires municipales. Un juge a annulé le jugement. Tout a été fait comme la loi le veut, et la question est pendante."

(Suite à la 3e page)

A OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

ral de chercher à y donner suite. Le gouvernement fédéral ne saurait pas justifier de dépenser l'argent que lui versent les contribuables de tout le pays pour remédier à un état de choses en quelques régions seulement.

La constitution de 1867 établit une division des pouvoirs entre l'autorité fédérale et les autorités provinciales. Le gouvernement fédéral ne saurait pas justifier d'empêcher une partie de son revenu à accomplir des choses qui sont de la juridiction des provinces, notamment le chômage.

Non seulement le chômage n'est-il pas dans certaines parties du pays mais l'assurance contre le chômage ne profiterait pour ainsi dire qu'à quelques travailleurs syndiqués. Le gouvernement se trouverait ainsi à dépenser de l'argent pour tous les contribuables pour le soulagement d'une seule classe de citoyens. Les jeunes professionnels qui attendent patiemment la clientèle, les commerçants, les financiers, dont les affaires ne sont pas brillantes, qui souffrent de la crise de chômage, les journalistes qui ne trouvent pas à s'employer, les libéraux dont les oeuvres ne se vendent pas n'auraient-ils pas également droit que l'on s'intéresse à leur sort? L'assurance contre le chômage ne vaudrait rien pour l'agriculteur qui ne peut vendre ses produits ou qui se trouve dans la nécessité de les céder à vil prix. Pourquoi le gouvernement fédéral serait-il tenu de verser des fonds aux provinces et aux municipalités pour secourir les chômeurs ouvriers alors que les autres n'auraient rien?

La constitution de 1867 ne comporte rien qui autorise le gouvernement fédéral à légiférer en matière sociale. Cela semble réservé aux provinces. Les Pères de la Confédération ont peut-être commis une erreur. Peut-être faudrait-il changer la constitution à ce sujet, mais pour le moment, la question sociale est laissée aux provinces. Cela ne signifie pas que le fédéral puisse se désintéresser de la question sociale mais son rôle ne doit pas aller jusqu'à affecter une partie du revenu qu'il perçoit à telle ou telle oeuvre. Le gouvernement fédéral n'a pas pour mission de chercher la solution des problèmes qui sont d'abord municipaux et provinciaux. Pour secourir les chômeurs, il faudrait accorder des subsides non seulement aux provinces mais aux municipalités car ce sont les municipalités qui peuvent le mieux se rendre compte des besoins. Or le gouvernement fédéral n'a absolument aucun contrôle sur les municipalités. Les sommes qui seraient versées à celles-ci pourraient être dépensées de n'importe quelle façon sans que le fédéral puisse trouver à redire. Une telle chose serait absolument contraire à tous les principes du bon gouvernement. L'autorité qui perçoit un revenu doit être responsable de la dépense.

Des chômeurs sont venus en délégation à Ottawa pour demander du secours. C'étaient des gens habitant quelques grandes villes de l'Ouest. Les petites villes et les petits centres n'ont rien demandé. Il n'y a pas eu de délégation d'Ottawa, de Québec, des Provinces Maritimes. Aucune province n'a officiellement fait de demande. Certaines provinces, par leurs premiers ministres, notamment l'Ontario et le Québec, ont laissé savoir qu'elles pouvaient se tirer d'affaire toutes seules. Dans ces conditions le gouvernement fédéral aurait bien tort de prendre les initiatives que l'opposition propose.

L'opposition tient évidemment à faire croire que le chômage existe à l'état de crise. Mais il n'y a pas l'urgence que l'on dit. Si les gouvernements provinciaux avaient besoin de l'aide du fédéral pour faire face à la situation résultant du chômage ils ne seraient pas gênés

de le dire. Le gouvernement fédéral en aurait déjà entendu parler.

Ce qui est clair, ce qui saute aux yeux, c'est que les opposants, en pensant aux prochaines élections, demandent au gouvernement fédéral de puiser dans le trésor pour venir en aide aux gouvernements torés de la Colombie, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les partisans conservateurs sont fâchés de ce que le gouvernement actuel, depuis 1921, ait mis de l'ordre dans les finances publiques, qu'il a amoindri la dette, réduit les impôts, encouragé et aidé le commerce et l'industrie, qu'il ait ramené la prospérité.

Il s'agit de noircir le tableau afin d'impressionner l'électeur, crier à la ruine. Le premier ministre dit qu'il serait prêt à secourir une province dont les citoyens seraient véritablement dans le besoin. Mais il n'est pas prêt à faire voter un mauvais cinq sous pour aider un gouvernement forcé quelconque.

Cela fait bondir M. Bennett. Il s'ensuit une scène tumultueuse. On ne comprend plus rien. On voit simplement des gens qui gesticulent, qui crient.

Le premier ministre peut enfin continuer. Il dit que son gouvernement n'a jamais refusé, quand les circonstances le commandaient, de prendre les mesures nécessaires pour parer à une crise. Mais il convient de dépenser l'argent du public à bon escient.

Les conservateurs tiennent à la crise du chômage. C'est un de leurs arguments électoraux. Ne se rendent-ils pas compte qu'ils rendent ainsi un fort mauvais service au pays? Le Canada, pays jeune, a besoin de capital pour se développer. Le capital ne peut lui venir que de l'étranger. Quand les conservateurs croient que le Canada est en pleine crise de chômage, cela n'a pas précisément pour effet d'intéresser les capitalistes étrangers à nos entreprises.

On a reproché au gouvernement de ne pas suivre l'exemple du gouvernement américain convoquant une conférence d'économistes pour examiner la question du chômage. Les économistes américains, à la suite du conseil qu'ils avaient tenu, ont recommandé aux ouvriers de ne pas demander que leurs salaires soient augmentés. Les ouvriers syndiqués du Canada accepteraient-ils volontiers un conseil de ce genre?

Une chose à retenir, c'est que les conservateurs, pendant les premières sessions du parlement actuel, ont réclamé une immigration intensive. Le gouvernement ne s'en est pas occupé parce qu'il était évident qu'une immigration trop nombreuse serait une cause de chômage. Aujourd'hui les conservateurs, à la veille d'une élection, sont scandalisés par le fait du chômage. Qu'est-ce que cela serait si le gouvernement avait accepté les suggestions conservatrices à propos de l'immigration?

Le premier ministre est en faveur de l'assurance contre le chômage, mais il ne croit pas que ça soit le gouvernement fédéral qui doive l'établir. Il ne conviendrait pas que le gouvernement fédéral empiète sur le domaine qui appartient aux provinces.

On serait mal venu de dire que le gouvernement actuel se désintéresse du sort des travailleurs. C'est un gouvernement libéral qui a accepté au nom du Canada les clauses du traité de Versailles relatives aux conditions de travail des ouvriers. C'est encore sous le régime des libéraux que des lois ont été adoptées à propos des salaires raisonnables, à propos de l'arbitrage dans le cas de différends entre patrons et employés. C'est le gouvernement actuel qui propose d'établir la journée de huit heures pour tous les fonctionnaires de l'Etat et qui veut faire reconnaître la journée de huit heures dans tous les contrats qu'accorde le gouvernement.

Il appartient cependant aux provinces de légiférer en matière d'assurance sociale. Le gouvernement fédéral est disposé à coopérer avec elles, à leur accorder toute l'aide possible. L'initiative doit toutefois venir des provinces.

Le gouvernement accepterait la suggestion de M. Garland, député progressiste de Bow-River, s'il n'était convaincu de l'inutilité d'une enquête sur la situation industrielle au pays. Une telle enquête ne serait pas terminée que la situation serait changée complètement. Pour diminuer le chômage, atténuer la crise, il faut simplement que l'on trouve les moyens d'activer la production.

Pour activer la production, la politique tarifaire que proposent les conservateurs ne vaut pas grand-chose. La protection n'aurait pour effet que de réduire le chiffre de notre commerce extérieur et partant de notre production. Chaque fois que les conservateurs ont été au pouvoir, et qu'ils ont cherché à mettre en pratique leurs principes protectionnistes, ce fut un désastre pour le pays. Les conservateurs ne veulent pas que notre pays se trouve des marchés extérieurs. Ils tiennent simplement à ce que le Canada garde son marché domestique. S'ils le pouvaient ils élèveraient comme un mur de Chine le long de nos frontières. Nous serions bien avancés après cela.

Les autres orateurs de la journée

Avant le premier ministre, un député libéral de Saskatchewan, M. MacIntosh, avait prononcé un discours intéressant parce que débité avec feu. Quant au reste il n'avait rien de particulièrement remarquable.

Après M. Mackenzie King on aurait pu s'attendre à un discours de trois heures de M. Bennett. Il n'en a rien été. C'est M. Guthrie qui a donné la réplique au chef libéral, prononçant un discours fort quelconque et dans le style connu: le premier ministre a dit telle chose; il a tort. Le premier ministre prétend que les conservateurs ont telle intention; il a tort. Le premier ministre interprète la constitution dans tel sens; il n'est pas sérieux. En somme, si l'on veut nous permettre pareil barbarisme, un discours à "accrochages". M. Guthrie s'est accroché au discours de M. Mackenzie King comme la vigne s'agrippe à l'échafaud.

M. Neill, député indépendant de Comox-Alberni, a prononcé ensuite

le un discours plein de bon sens. Il considère que le gouvernement pourrait s'occuper du chômage sans dilapider, comme l'a laissé entendre le premier ministre, les fonds du trésor fédéral. En restreignant simplement l'immigration n'empêcherions-nous pas le chômage? M. Neill ne parle pas souvent. Il ne parle jamais avec fougue. On pourrait dire qu'il a le débit très lent. M. Neill a le ton de la sagesse, ce qui ne l'empêche pas d'avoir souvent un mot d'esprit.

MM. I. D. MacDougall et Finlay MacDougall tous deux conservateurs de Nouvelle-Ecosse, ont vitupéré contre le gouvernement. Pas tous les deux dans le même genre cependant car M. MacDougall est supposé être un lettré.

Pour nommer tous les orateurs de la journée, disons que M. Irvine, député progressiste de Wetaskiwin, en Saskatchewan, a brièvement parlé et sans se prononcer d'une façon précise pour ou contre l'amendement.

Le même débat doit se continuer aujourd'hui. Espérons que ce sera le dernier jour. En tout cas, ce soir, il sera sûrement question du bill Woodsworth qui attend d'être étudié en comité. Ce bill se trouve inscrit en tête de la liste des mesures des députés. Toute la première heure de la soirée de demain est réservée à ces mesures.

Il paraît qu'il y aura un amendement proposé au bill Woodsworth, savoir que devenu loi il ne prendra effet qu'après que la province d'Ontario en aura fait la demande, soit par son gouvernement soit par sa Législature. C'est le même amendement qui avait été proposé, ces années dernières, à des bills semblables qu'on avait rejetés.

Emile BENOIST

Une action de \$10,000 contre M. Savard

Hier après-midi entre 5 et 6 heures, M. Edmond Jodoin, huissier de la Cour supérieure, a signifié à M. J.-A. Savard une action de \$10,000 intentée contre lui par M. J.-M. Savignac, notaire.

Le demandeur allègue que M. Savard a fait imprimer et distribuer 6,000 exemplaires d'un prétendu précis du procès de J. Joncas contre J.-A. Savard. Cette circulaire contient le témoignage d'un nommé Albert Patry, témoignage que le demandeur trouve infamant et absolument faux.

Ce témoin Patry vient d'ailleurs de subir son procès pour parjure, et le jugement a été remis au 10 courant. Le demandeur allègue que par suite de la conduite du défendeur dans cette affaire, il souffre

Docteurs, Consultez !!!
ETABLISSEMENTS GAFFE,
GALLOIS & PILON
34, Blvd de Vaugirard — Paris XVème
Rayons X, Diathermies
Electrothérapie

GALLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Lampes à ultraviolets, infra-rouges
opérations et dentistes
Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électricien-radiologiste
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis MONTREAL HA 2557

dans son honneur, dans sa personne et dans ses biens des dommages incalculables et qu'il a droit de réclamer du défendeur une somme d'au moins \$10,000.

M. Tardieu se repose

Paris, 4 (S. P. A.). — Le premier ministre Tardieu a passé hier une bonne nuit. Il se reposera probablement encore aujourd'hui pour refaire ses forces et se rendre demain au Sénat où se livrera la bataille pour la ratification du plan Young. C'est soudainement qu'il s'est senti indisposé hier.

Clôture de la session albertaine

Edmonton, Alberta, 4 (S. P. C.). — La Législature albertaine a été prorogée hier soir après une session de plusieurs semaines.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241*)

Le maire de Toronto grièvement blessé

Toronto, 4. (S. P. C.). — Atteint par une pièce de bois alors qu'il faisait l'inspection du nouveau terrain de jeu en construction sur la rue Sackville, le maire Bert Wemp a perdu connaissance et a dû être transporté à l'hôpital. On ne sait pas encore se prononcer sur son état.

Le maire, dit-on, se promenait près de vieilles constructions qu'on

A louer... ou à vendre
Superbe maison d'été

— sur le bord de la mer à SURFSIDE, à un mille de OLD ORCHARD BEACH

Très bien meublée — Court de Tennis privé — Six cabines de bain — Loin des voisins.

Loyer: \$ 700.

Prix: \$12,000.

Dimension: 150 pieds de front sur la plage par 200 pieds en profondeur.

Voyages HONE

55, St-Jacques ouest

Montréal - Tél. Harbour 3284

était à démolir lorsqu'une pièce de bois s'abattit et l'atteignit sur la tête.

BUREAUX

CLASSEURS

CHAISES

J.A. Elder & Co

634 rue Notre-Dame Ouest

Montréal

AVIS A CEUX

qui étouffent :

LES PASTILLES

VALDA

donnent de l'Air

et activent

la Respiration

En Vente partout

Les Exiger EN BOITES

portant le nom

VALDA

Agent Général pour le Canada :

St. Alfred OUMET

84, St. Paul St. East, MONTREAL.

Ils déjeunent ensemble

Londres, 4. (S. P. A.). — Le premier ministre MacDonald, le ministre des affaires étrangères Henderson et Aristide Briand, de France, ont pris le déjeuner ensemble pour discuter les propositions pour satisfaire aux demandes de sécurité de la France. On croit qu'une décision finale sur la question sera prise à table.

LES MEUBLES DE VIVOIR DE KROEHLER MAINTENANT FAITS A MONTREAL

Ces 3 suites spéciales

KROEHLER



KROEHLER simplifie l'achat des beaux meubles de vivoir—avec ces 3 nouveaux "standards" de valeur

La ligne entière de meubles de vivoir Kroehler est maintenant divisée en trois groupes standardisés. Chaque groupe est identifié par un nom distinctif et une étiquette distinctive—le Kroehler "Custom Made"; par une étiquette bleue;—le Kroehler "Sterling Quality" par une étiquette rouge;—le Kroehler "Standard Quality", par une étiquette jaune.

Sous chaque catégorie d'étiquettes il y a un vaste choix de dessins et de couvertures. Les illustrations représentent une suite typique de chaque groupe. Dans quelque groupe Kroehler que vous choisissiez votre nouveau mobilier de vivoir, "Custom-Made"—"Sterling Quality" ou "Standard Quality"—vous êtes assuré de la plus haute valeur pour l'argent dépensé. Quel que soit le prix que vous payez chaque article portant l'étiquette Kroehler renferme dans sa construction les fameuses "qualités cachées" Kroehler—qui garantissent satisfaction et service durables.

Anticipant une augmentation de ses affaires, Kroehler a établi dans ce nouveau plan de 3 groupes, un standard entièrement nouveau de valeurs dans les meubles rembourrés. Jamais auparavant il ne vous a été offert des meubles aussi beaux à des prix aussi modérés. Seuls le vaste pouvoir d'achat—les méthodes scientifiques de production—et le débit énorme des quatorze immenses manufactures Kroehler pouvaient rendre possibles ces "valeurs" sensationnelles.

Rendez visite à votre marchand pendant la "SEMAINE KROEHLER" du 5 au 12 avril

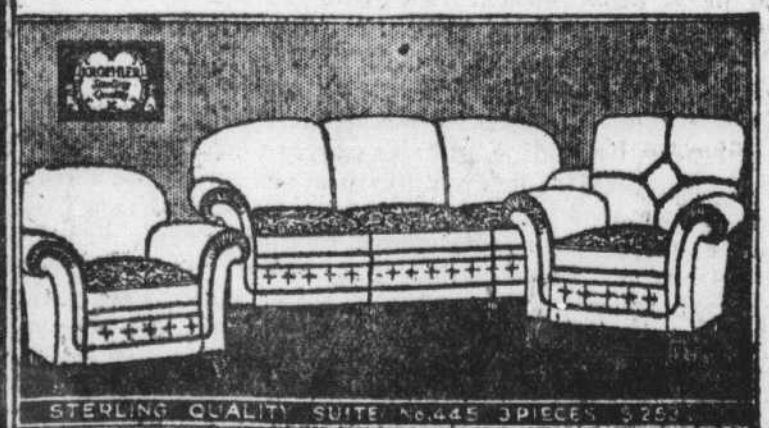
Examinez les nouveaux modèles Kroehler chez un marchand de votre voisinage. Si vous n'en connaissez pas, écrivez nous. Nous vous enverrons également, gratis, notre livre en couleurs "Vivours agréables", qui vous explique comment arranger votre vivoir pour le faire paraître au mieux à son avantage. Employez le coupon. Kroehler Mfg. Co., Ltd., Stratford, Ont., et Montréal, Que.—et douze autres immenses manufactures sur ce continent.

RADIO—Captez le programme Kroehler tous les dimanches—CKAC, Montréal, à 7 h. du soir — CFRB, Toronto, à 4 h. 30 ap. m.

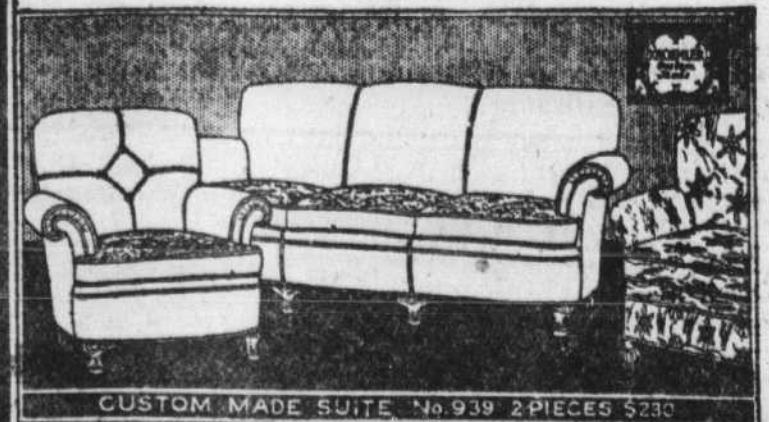
KROEHLER EST LE PLUS GRAND FABRICANT DU MONDE DE MEUBLES DE VIVOIR

dans les MEUBLES DE VIVOIR

donnent aux dollars que vous dépensez pour vos meubles un plus grand pouvoir d'achat!



Articles distingués pour votre vivoir, à un prix légèrement plus élevé que les meubles Kroehler "Standard Quality".



Ce que fabrique de plus beau le plus grand manufacturier du monde de meubles de vivoir—Kroehler.

KROEHLER MFG. CO., LTD., MONTREAL, P.Q.
Veuillez m'envoyer gratis votre livre "Vivours agréables."

Nom

Adresse

6-3F

Avis de décès

VERMETTE — A Ste-Thérèse de Blainville le 3 avril 1930, décédé à 75 ans, Joseph-Alfred Vermette, ancien garde-moteur de la Cie des Travaux. Funérailles le samedi 5 avril, à 10 heures à Ste-Thérèse. Le convoi funéraire partira de chez son fils, Joseph-Alfred, No 74, rue St-Jacques, Ste-Thérèse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

— Nécrologie —

BOUDRIAS — A Côte St-Paul le 2, Wilfrid, fils de Stanislas Boudrias et de Rose-Anne Prévost.

CHÉQUETTE — A Montréal, le 2, à 38 ans, J.-D. Chéquette.

DESBIEUX — A Ste-Thérèse, le 2, à 76 ans, Omer Desbieux.

DEJARDINS — A St-Joseph-du-Lac, le 1er, à 38 ans, Aurèle Légaré, épouse d'Amédée Desjardins.

DUCHARME — A Montréal, le 3, à 73 ans, Zéphirin Ducharme.

DUPRESNE — Le 3, Mme Louis Dupresne, née Hermine Lefebvre, épouse de feu Philippe Dupresne.

DUPONT — A St-Antoine-sur-Richelieu, à 76 ans, M. Adélaïde Dupont.

FRANCOEUR — Au Lac Labelle, le 1er, à 85 ans, Mme Joseph Francoeur, née Victorine Grandmaison.

LAMOTHE — A Montréal, le 2, à 45 ans, Joseph Lamothe.

HUET — A Boucherville, le 29, à 63 ans, Malvina Robitoux, épouse de Théodule Huet.

LECAVALIER — A Montréal, le 1er, à 38 ans, Conrad Lecavalier.

MAYER — A Mont St-Hilaire, le 2, à 36 ans, Moïse Mayer.

POTVIN — A Montréal, le 2, à 30 ans, Juliette Charrette, épouse de Rosario Potvin.

RENAUD — A Montréal, le 3, à 15 ans, Maurice Renaud, fils d'Alfred Renaud.

SAINT-JEAN — A l'hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, Séraphin Saint-Jean, à 34 ans.

TAVERNIER — A Montréal, le 2, à 83 ans, Joseph Tavernier.

TESSIER — A Montréal, le 3, à 84 ans, Mme veuve François-Xavier Tessier, née Nathalie Barbeau.

TURCOTTE — A Montréal, le 3, Sylvio-Roméo Turcotte.

VALLIÈRE — A Montréal, le 1er, à 76 ans, Joseph Vallière.

VERMETTE — A Ste-Thérèse de Blainville, le 3, à 75 ans, Joseph-Alfred Vermette.

La Société Coopérative de FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

Demain: SAMEDI, 5 avril 1930
Saint Vincent Perrier, confesseur,
Lever du soleil, 5 h. 36.
Coucher du soleil, 6 h. 32.
Lever de la lune, 9 h. 02.
Coucher de la lune, 1 h. 04.
Premier quart, le 6, à 6 h. 31 m. du matin.
Pleine lune, le 13, à 0 h. 55 m. du matin.
Dernier quart, le 20, à 5 h. 15 m. du soir.
Nouvelle lune, le 28, à 2 h. 14 m. du soir.

BEAU ET DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 55.
Minimum 35.
Même date l'an dernier 55.
Minimum aujourd'hui 29.
Même date l'an dernier 30.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.82. 11 heures a.m. 29.87.
Midi: 29.85.
Chiffres fournis par la maison L.-R. de
Mele, 370-A, rue Saint-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Prorogation de la session provinciale

La cérémonie a eu lieu cet avant-midi — Le discours du lieutenant-gouverneur

Québec, 4. (D. N. C.) — La troisième session de la dix-septième législature s'est ouverte ce matin, avec le cérémonial accoutumé. La Chambre s'est réunie à 10 heures pour prendre connaissance d'un message du Conseil législatif annonçant qu'un certain nombre de bills avaient été adoptés. Comme le Conseil législatif avait encore quelques bills à adopter, la séance de la Chambre a été suspendue pour permettre au Conseil législatif de tenir une séance et adopter les dernières mesures.

La Législature a été ensuite prorogée. Voici le texte du discours de prorogation prononcé par le lieutenant-gouverneur, M. Carroll:

L'ALLOCATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs du Conseil législatif.

Messieurs de l'Assemblée législative.

"Il m'est particulièrement agréable de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale aux lois que vous avez adoptées durant cette session qui vient de se terminer. Des projets de loi d'une grande importance pour toutes les

classes de notre population vous ont été soumis au cours de vos délibérations: projets relatifs à l'agriculture et à la colonisation, réglementation des droits sur les successions, création d'une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pension de vieillesse, et autres problèmes sociaux.

"A l'étude de cette législation vous avez apporté un soin et un discernement conformes aux meilleurs intérêts de notre province et je forme des vœux pour que ces lois obtiennent tous les bons résultats que vous attendez.

"Messieurs de l'Assemblée législative, au nom de Sa Majesté, je vous remercie d'avoir mis à la disposition de nos départements les crédits nécessaires à leur bonne administration.

Messieurs de l'Assemblée législative.

"Il m'incombe de vous remercier de tout le zèle que vous avez déployé dans l'accomplissement de vos devoirs. Je prie la Providence de rendre vos travaux parlementaires fructueux, et de répandre ses bienfaits sur toute notre population.

LE CHENAL EST DÉGAGÉ

PAR SUITE, LE NIVEAU DE L'EAU BAISSA DANS LE PORT

Ayant atteint le quai de l'Imperial Oil à Montréal-Est à six heures hier soir, le brise-glace "Saurer" travaillait aujourd'hui à élargir la voie qu'il s'est ouverte dans la glace de Sorel à Montréal.

Généralement, le brise-glace chargé de remonter jusqu'à Montréal le printemps n'arrive à destination qu'à la mi-avril. En tenant compte du froid de ces dernières semaines, l'arrivée du "Saurer" le 3 est remarquable. D'après les statistiques du service des signaux, l'année dernière, le brise-glace chargé d'ouvrir le chenal jusqu'à Montréal était arrivé le 10 avril, en 1928, il était arrivé le 26 avril, en 1929, il n'arrivait que le 1er mai. Il est vrai qu'en 1921, le "Lady Grey" avait pu atteindre Montréal le 29 mars, mais cela était attribuable à un printemps exceptionnellement précoce.

On sait que le "Saurer" est un nouveau brise-glace. Il a été lancé l'automne dernier, par M. Cardin, femme du ministre de la marine. Moins puissant que le "Mikula", mais plus puissant que le "Lady Grey" et que le "Montcalm", son adjoint à ceux-ci a permis le dégagement rapide du chenal. Ce dégagement rapide du chenal, nous a expliqué M. Tancrede Robillard, chef du service des signaux à Montréal, a pour bon résultat d'écartier toute menace d'inondation. Le niveau de l'eau baisse rapidement. Il était ce matin de 44 pieds 7 pouces, comparativement à 46 pieds 5 pouces à même date l'année dernière.

M. Houde parlera à six assemblées ce soir

M. Camille Houde, candidat à la mairie, parlera à six assemblées ce soir en plus de prononcer un discours à la radio.

M. Houde commencera à Saint-Henri, à 8 h. 15, dans la salle Saint-Thomas d'Aquin, angle des rues du Couvent et Saint-Antoine. Cette assemblée sera pour les électeurs de langue anglaise et en faveur de M. Bray.

Dans le quartier Saint-Michel, M. Houde parlera en faveur de M. Holland, dans l'école Saint-Michel, rue Clarke.

Dans Laurier, il parlera à l'assemblée de M. René Marion à l'école Saint-Louis, angle des rues Fairmount et Saint-Dominique.

Dans Villars, M. Houde adressera la parole en faveur de M. Bruno Charbonneau à l'école Notre-Dame du Saint-Rosaire, angle des rues Villars et Boyer.

Dans Montcalm, le maire parlera en faveur de M. Henri Lamarre à l'école Madeleine de Verchères, rue Cartier.

Dans Préfontaine, M. Houde parlera en faveur de M. Camille Brochu à l'école Laurier, rue Nicolet.

M. Houde parlera à la radio entre 7 h. 30 et 8 heures au poste CKAC.

Onze partisans de Bacha Sakao exécutés

Peshawar, Inde, 4 (S. P. A.) — Onze Kohistanis, partisans de l'usurpateur mort, Bacha Sakao, ont été exécutés à Caboul en Afghanistan.

Chambly et la mort d'Albani

M. H. Béique, maire de Chambly-Bassin, a envoyé un câblogramme à l'agent général de la province de Québec à Londres pour offrir les sympathies du conseil municipal et de la population de Chambly-Bassin à l'occasion de la mort de Mme Albani, née Emma Lajeunesse, originaire de Chambly.

L'enseignement du français

DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'OTTAWA

Ottawa, 4 (S. P. C.) — On a demandé la permission d'enseigner le français dans les écoles publiques d'Ottawa. La Commission scolaire a décidé hier soir d'en demander l'autorisation au premier ministre Ferguson, en sa qualité de ministre de l'Éducation en Ontario. Si la demande est accueillie favorablement, on a l'intention d'enseigner la langue française dans les grades 6 et 7.

S'adressant au premier ministre, la Commission fait remarquer que la connaissance de la langue française a une haute valeur de culture et de formation pour les gens de langue anglaise et leur permet de mieux comprendre et de mieux apprécier leur propre langue; qu'Ottawa est une cité bilingue, le centre d'un gouvernement qui se sert de deux langues pour administrer les affaires publiques; que les fonctionnaires du gouvernement doivent connaître parfaitement l'anglais et le français pour pouvoir donner un maximum de rendement.

Il est probable que les élèves et leurs parents auront leur mot à dire lorsqu'il s'agira de décider si oui ou non on suivra les cours de français.

Le Dr Poulin, le Standard et le Star

LE JUGE J. ARCHAMBAULT RENVOIE DEUX MOTIONS POUR DÉTAILS DES DÉFENSEURS

Le juge Joseph Archambault, siégeant en Cour de pratique, a renvoyé ce matin deux motions pour détails présentées par les défenseurs dans les causes d'Ernest Poulin contre la Montreal Star Company Ltd. et Ernest Poulin contre la Standard Publishing Company Limited.

Le Dr Poulin a intenté une poursuite de \$5,000 pour un article paru dans le Star du 5 avril 1929, et une poursuite de \$2,000 pour un article paru dans le Standard du 6 avril 1929.

Dans les deux poursuites se trouve le paragraphe suivant: "Le demandeur souffre de la publication dudit article dans son honneur, dans sa personne, dans sa réputation, dans sa profession de médecin praticien, dans sa carrière politique, comme député à la législature, et plus particulièrement a souffert dans l'élection municipale susdite, et dans ses biens, des dommages incalculables, réduits aux fins des présentes à la somme de \$5,000 dans le cas du Star et de \$2,000 dans le cas du Standard."

Les défenseurs demandaient des détails: ils voulaient que le demandeur déclarât combien de dommages il avait subis dans son honneur, combien dans sa profession, etc. L'avocat du demandeur répondit qu'il ne s'agit pas de dommages tangibles, mais plutôt de dommages exemplaires.

L'avocat du demandeur consentit, sur suggestion du juge, à ajouter "Le demandeur déclarant que l'item de \$5,000 (\$2,000) cause No 61,687 (60,720) est une réclamation pour dommages exemplaires seulement". Et le juge renvoya les motions, frais à suivre.

L'expédition Byrd

Dunedin, 4 (S. P. A.) — Bien que le vent du sud-ouest souffle à une vitesse de 70 milles à l'heure, l'expédition antarctique du contre-amiral Richard E. Byrd ne s'inquiète pas. On vient de recevoir un message de radio du volier "City of New-York" qui dit que le navire est en train de sortir de la tempête, à mi-chemin entre Dunedin et Papeete, Tahiti.

Mort du shérif Girard

Rivière-du-Loup en bas, 4 — M. J.-O. Girard, shérif du district de Kamouraska, ancien marchand, est mort ici hier à l'âge de 75 ans. Sa femme lui survit, ainsi qu'un fils, M. Léo Girard, de Québec, et plusieurs petits-enfants.

Le curé-fondateur de Saint-Jean-Damascène

Sa Grandeur Mgr Gauthier a nommé M. l'abbé Joseph de Bray curé-fondateur de Saint-Jean-Damascène, paroisse récemment formée d'une partie de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours et d'une partie de la paroisse Saint-Jean de Matha. M. l'abbé de Bray est actuellement curé de Saint-Edouard de Napierville. François de naissance, M. l'abbé de Bray appartient au diocèse de Montréal depuis une vingtaine d'années. Il a été vicaire dans quelques paroisses de la ville et desservant de Saint-Maurice de Pont-David.

A la conférence navale

L'ESPOIR BAISSA ENCORE DEVANT L'IMPASSE DE LA PAIX FRANCO-ITALIENNE

Paris, 4 (S. P. A.) — L'espoir a encore baissé dans les milieux officiels français aujourd'hui devant l'impasse de la paix franco-italienne et la conviction qu'on n'en a maintenant que les Etats-Unis ne donneront jamais leur adhésion à un pacte de sécurité satisfaisant pour la France. L'optimisme des derniers jours annonçant que la conférence navale semblait vouloir aborder les questions de façon à un noir pessimisme.

Le seul espoir qu'on entretient encore dans les milieux officiels, c'est la conclusion d'un traité tripartite qui, joint aux efforts de la Société des Nations, pourrait conduire à un projet de désarmement général.

On s'attend ici à ce que le ministre des affaires étrangères Briand donne une réponse aux rumeurs qui tiennent les Français responsables de l'impasse de la conférence à conclure un traité signé par les cinq puissances.

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

Londres, 4 (S. P. A.) — Le porte-parole de la délégation italienne a déclaré aujourd'hui: "La France veut deux choses: elle veut la sécurité et elle veut que nous acceptions l'infériorité en fait de marine. En ce qui concerne le second point, l'attitude de l'Italie n'a pas changé. Nous exigeons au moins la parité en théorie. Quant à la formule politique, c'est une question qui dépend de la Société des Nations et l'opinion du ministre des affaires étrangères Grandi est qu'elle devrait être discutée, non pas à Londres, mais à Genève par les représentants de toutes les puissances qui ont assumé des obligations sous le pacte de la Société des Nations. Après tout, nous sommes venus à Londres pour parler de désarmement et non pas du pacte de la Société des Nations."

Treize mineurs tués par un coup de grisou

Bruxelles, Belgique, 4 (S. P. A.) — Treize hommes ont été tués et huit autres blessés hier soir par une explosion de grisou dans une mine de charbon à Elouges, près de Mons. L'explosion a été causée par la dynamite dont on se servait dans la mine. Le mineur qui était préposé à cette opération a déclaré que toutes les précautions ordinaires avaient été prises et qu'on n'avait pas relevé de traces de grisou avant l'accident.

Le roi Albert a demandé par télégraphe un rapport sur les causes et les circonstances de la tragédie.

Mort de l'impératrice Zauditu

Addis Abeba, Abyssinie, 4 (S. P. A.) — L'impératrice Zauditu, chef conjoint de l'Abyssinie et descendante d'une race que l'on fait remonter jusqu'à Salomon et la reine de Saba, est décédée ici mercredi; elle était âgée de 54 ans. Elle était la fille de l'empereur Ménélik II et elle avait succédé à son neveu Lij Yasu, détrôné en 1916.

Son successeur est le ras Tafari, petit-neveu de Ménélik, qui est le véritable chef du pays depuis plusieurs années. Le ras a été couronné négus (roi) en 1928 et s'est aussitôt transporté avec sa suite dans le Guebbi impérial. On dit que le pays et la capitale sont calmes.

En flânant à travers la science

Conférences faites à Radio-Paris, par G. Colomb, maître de conférences, honoraire à la Sorbonne. Brochure de 80 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste 25s.

Table des matières

Les légendes de l'histoire ancienne

Les bêtes colossales

Une association végétale de secours mutuel

La ville des cuis-de-jatte

Arrêtera-t-on Gandhi ?

LA QUESTION QU'ON SE POSE. — IL ARRIVE DIMANCHE AUX SALINES DE DANDI.

Bombay, Inde, 4. (S. P. A.) — Dans les milieux bien informés on dit que Mahatma Gandhi, qui dirige la campagne nationale de désobéissance civile, ne sera pas arrêté tant qu'il ne mettra pas le gouvernement dans une situation qui l'oblige à le faire. Mahatma et les disciples qui l'ont suivi depuis Ahmadabad ont campé aujourd'hui dans un village à quelques milles de Dandi, le but de sa marche. L'endroit où l'on croit qu'il violera les lois du sel, dimanche prochain, est une terre basse que vient inonder la marée. L'eau stagnante qui s'y accumule s'évapore en laissant un résidu de sel que Gandhi ne propose de ramasser en violation de la loi de l'impôt sur le sel.

Le terrain appartient à des millionnaires de Bombay. Il y a au centre une vieille maison où le gouvernement a déjà logé la police. Un grand nombre de gens sont accourus à Dandi et aux environs, curieux de voir ce qui va se produire. On s'attend à ce que la police de Dandi, car le village ne compte que trois puits.

Gandhi continue à défier le gouvernement. On dit qu'il a conçu un nouveau projet pour le cas où le gouvernement persisterait à l'ignorer. Le gouverneur sir Frederic Sykes a remis son voyage dans les districts sud de la présidence à cause de la situation politique tendue.

Le procès de Francesco et Beaulieu

Joseph de Francesco et Armand Beaulieu, accusés de tentative de meurtre, ont subi leur enquête, ce matin, et ont été libérés temporairement, le premier sur un cautionnement de \$2,000, le second sur un cautionnement de \$950. Après l'enquête, un groupe d'hommes, appartenant des amis des deux accusés, ont tenté d'incriminer Hershorn, le capitaine Tremblay, qui se trouvait sur les lieux, à cette époque, et les manifestants ont interrompu ce commencement de désordre.

Deux ans de pénitencier

J. E. Turcot, un jeune homme de 16 ans, a été condamné à deux ans de pénitencier, par le juge Monet, pour vol.

Assemblées municipales

CE SOIR

Ce soir, quatre assemblées en faveur de M. J.-Arthur Mathewson, candidat à la mairie.

A 8 heures, à l'école Saint-Jean-Baptiste, 4280, Henri-Julien, quartier Saint-Jean.

A l'école Melville, 2237, rue Pullum, pour les quartiers Saint-Eusèbe et Saint-Marie.

A l'école des Saints-Anges, 1361, boulevard Saint-Joseph, est, pour les quartiers Delorimier et Montcalm.

A l'école de laativité, 2055 Saint-Germain, pour le quartier Préfontaine.

A 8 heures 30, salle du Cercle paroissial, 440 du boulevard Saint-Joseph et Avenue Coloniale, l'échevin Turcot tiendra une assemblée.

Après les exercices de la retraite, assemblée en faveur de M. Félix Desrochers, à la salle Olier, angle Roy et Drolet.

Dans la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, assemblée en faveur de l'échevin Bruno Charbonneau.

A l'école Saint-Louis, assemblée en faveur de M. René Marion, candidat dans Laurier.

L'échevin Z.-H. Lesage parlera au Jardin de l'Enfer, boulevard Saint-Louis, à l'école de Saint-Zotique.

A l'école Doherty, rue Saint-Urbain, près Bernard, assemblée en faveur de M. P. try.

A 8 heures 30, salle paroissiale Saint-Roch, coin Outremont et Saint-Roch, assemblée en faveur de M. R. Lajeunesse, candidat dans Saint-Jean.

A 8 heures, salle Saint-Sauveur, coin Villeray et Saint-Denis, assemblée en faveur de M. Blonci Fabien, candidat dans Champlain.

A 8 heures, dans le sous-sol de l'église Saint-Barthélemy, 7111 Avenue des Érables, assemblée en faveur de M. J.-N. Drapeau.

Assemblée en faveur de M. J.-H. Berthelot, à Bordeaux, dans la salle municipale. Bois de Boulogne.

A 8 heures 15, M. Lamarre convoque une assemblée des électeurs du quartier de Montcalm dans la salle M. Saint-Jean-Berchmans, 5900, rue Chabot.

L'échevin Legault tiendra une assemblée à l'école Doherty, 12345 rue Sainte-Croix.

M. Oscar Lalonde parlera à la salle de son comité, angle Sainte-Catherine et Sicard.

M. J.-M. Dubreuil, candidat dans Saint-Edouard, tiendra une assemblée pour l'élection anglaise, à l'école Earl Grey, rue Christophe-Colomb.

M. Félix Desrochers, candidat dans le quartier La Fontaine, tiendra une assemblée à l'école Olier, coin des rues Roy et Drolet.

Assemblée en faveur de M. Joseph Lagarde, candidat dans le quartier Delorimier, à l'école Saint-Pierre-Claver, angle des rues Delorimier et boulevard Saint-Joseph. Le candidat et Émile Goggin adresseront la parole.

Assemblée en faveur de Camille Brochu, à la salle de l'école Laurier, 2597 rue Champlain.

Le Dr D. Gendreau, candidat dans Saint-Jacques, tiendra une assemblée, à 8 heures, à la salle Sainte-Catherine, rue Roblin.

M. Adolphe L'Archevêque, candidat dans le quartier Delorimier, tiendra des assemblées, ce soir et demain soir, à son comité, no 4574 rue Papineau.

UN PROTÈT CONTRE LE DR POULIN

Un électeur du quartier Saint-Jean, Elzéar Lapointe, a fait signifier aujourd'hui un protêt au greffier de la ville contre la candidature du Dr Ernest Poulin par le ministère de Me Paul-A. Blondin, notaire de Montréal.

Les allégués de ce protêt sont en substance: Que le Dr Ernest Poulin est sous le coup d'une demande en disqualification devant la Cour d'Appel de Montréal, à raison de certaines manœuvres frauduleuses qui auraient été commises durant l'élection municipale de 1928, et que le jugement en la cause sera rendu sous peu; Qu'à raison de cette demande le Dr Ernest Poulin n'est pas éligible et ne pourra pas agir comme échevin de la cité de Montréal et qu'advenant un jugement le disqualifiant pour trois ans, une autre élection devra être tenue dans le quartier.

Cet électeur allégué, en plus, que ledit Ernest Poulin est inéligible parce qu'il doit une somme de \$44.70 à la Cité de Montréal, dont \$40.00 d'amende et \$4.70 de frais, dans une cause portant le numéro 1348 des dossiers de la cour du recorder de Montréal, dans laquelle cause le club Gouin Inc. était défendeur.

Que ledit Ernest Poulin, lors de cette condamnation, était l'un des propriétaires dudit club et que, lors de l'achat des droits de son associé, il s'est engagé à payer à la Cité de Montréal les amendes et les frais auxquels ledit Club Gouin Inc. avait été condamné dans plusieurs causes, y compris celle ci-dessus mentionnée.

La Charte de la Cité de Montréal stipule: "249. S'il est prouvé devant un tribunal ou un juge chargé de connaître des pétitions d'élection que quelque manœuvre électorale a été pratiquée par un candidat, à une élection, à son vu et su ou avec son consentement, l'élection de ce candidat, s'il a été élu, est nulle."

"25. Ce candidat, durant les trois années qui suivent la décision du tribunal, ne peut être élu, ni siéger comme membre du conseil, ni voter à l'élection d'un membre du conseil."

EN BOURSE LOCALE

NOMBREUSES AVANCES DE 1 À 3 POINTS

Brazilian touche 50 1-2, Nickel 44 et Montreal Power 145 1-2.

Le marché local a donné une rare démonstration de vigueur ce matin, probablement la plus accentuée depuis la débâcle. Aussi les cours ont-ils enregistré des avances de 1 à plus de 3 points.

La grande vedette de la matinée est Brazilian qui fait un gain de 3 points à un nouveau sommet de 50 1-2 tandis que Nickel, aussi très actif, gagne 1 1/4 à 44. Montreal Power réalise un gain de 3 5/8 à 145 1-2 tandis que Canadian Car, qui est lui aussi en vedette par sa grande activité se maintient entre 29 7/8 et 30.

Tous les pouvoirs avancent à l'exception de Winnipeg Electric qui se maintient à 45. Power Corporation gagne 1 1/2 à 83 1/8 après avoir touché 83 1/2; Shawinigan avance de 1 1/4 à 79 3/4 après avoir été à 80; Québec Power gagne 2 1/8 à 69 5/8 tandis que B. C. Power avance de 2 à 44.

Les papiers sont aussi actifs et Abitibi avance de 1 3/4 à 36 3/4 tandis que les autres, moins Brompton qui fléchit de 1-2, se maintiennent. Bell Telephone, Cockshutt, Massey-Harris, Gurd, Famous Players, National Breweries, Steel avancent de quelques fractions à 1 point, tandis que National Steel Car, C.P.R., McColl-Frontenac fléchissent.

A WALL STREET

LA HAUSSE CONTINUE

New-York, 4 — Les haussiers ont continué leurs opérations en Bourse à l'ouverture et l'ensemble de la liste a débuté en hausse malgré quelques points faibles. Radio Corporation a ouvert avec un paquet de 25,000 actions à 61 1/4, un gain de 1 1/2, et Columbia Gramophone, avec un paquet de 30,000 actions à 32 1/2, une avance de 1 1/2. Dans les deux cas de nouveaux sommets pour l'année étaient établis. American Can et Electric Auto Lite ont avancé de 1 chacun à l'ouverture tant à 19 1/4. General Electric s'est rapidement avancé de 2 1/2 à 89 1/2, une trentaine de points plus haut que lorsque le titre a été fractionné il y a quelques mois. Thompson Products, Radio-Keith, Loews, Skelly et plusieurs autres ont été très vigoureux.

Le nouveau cabinet polonais

Varsovie, 4. (S. P. A.) — Le président du Conseil, M. Slawek, vient de déclarer que la Diète actuelle aurait une courte existence. De nouvelles élections auront lieu prochainement.

La session de Québec

(Suite de la 1ère page)

Le député de la paroisse de Saint-Jean, M. Taschereau, a dit aux conseillers de siéger encore en attendant que le jugement fut rendu.

M. Taschereau: "Il fallait marcher, vu que les conseillers n'étaient pas assez nombreux pour former "quorum". Nous avions l'alternative de les nommer nous-mêmes, ou de faire tenir une autre élection. Si nous avions pris le premier venu dans la paroisse, on aurait crié: "politique rouge". Nous avons pris ceux qui avaient été élus une première fois."

La police provinciale

M. Sauvé parle alors de la police provinciale. "J'ai eu l'occasion de faire remarquer que le local de la police était peu convenable. Si nous voulons avoir de bons hommes, traitons-les justement. C'est mon impression que la police provinciale mérite beaucoup mieux. Si on ne partage pas cette opinion, je dis qu'on a une bien fausse impression de ce corps". Quand la police aura été mieux traitée, nous pourrions peut-être attendre plus d'elle.

M. Taschereau fait remarquer que le gouvernement est actuellement à l'assureur un autre local, où la police sera mieux logée.

M. Blain demande alors: "Pourquoi le chef Lorrain a-t-il été démis de ses fonctions?"

M. Taschereau: "Je le répète, je crois qu'il n'est pas de l'intérêt général de donner des détails à ce sujet dans cette Chambre. Le poste de chef Lorrain a été confié à M. Lalonde, qui est très actif, et de qui nous attendons beaucoup."

M. Sauvé: "La Chambre a tout de même le droit de savoir si M. Lorrain a fait son devoir. On nous apprend un beau matin que ce dernier a donné sa démission. A-t-il été forcé de le faire à cause d'un manquement à son devoir? Le procureur général doit être capable de nous informer de la chose."

"En attendant, nous réclameons encore un changement dans la police, afin de dissiper les impressions créées, dans certaines affaires étranges."

M. Taschereau: "Le chef Lorrain a envoyé sa démission sans qu'on lui demande. Sa raison est connue de lui et de moi. Tant que j'aurai la direction du service secret de la police, je ne ferai pas de réponse à ces questions, à moins que la Chambre ne me fasse pas confiance. Je le répète, nous faisons de bons hommes, mais ils sont souvent tentés au-delà de leurs forces. Seulement, je ne jeterai jamais dans l'opinion publique les secrets de la justice."

M. Sauvé: "J'aimerais à connaître cette affaire, cela m'aiderait peut-être à dissiper certains doutes. Le premier ministre a changé, dans le passé, il disait: "Notre police peut rivaliser avec toutes les autres du continent, et même de l'Europe. Notre chef offre toutes les garanties possibles". Evidemment, il a changé depuis ce temps-là."

M. Blain fait allusion à l'ex-détective G. H. Rioux, et le premier ministre déclare que ce dernier a démissionné seul, et qu'il est aujourd'hui à la tête d'une agence privée. "C'était un bon détective, dit M. Taschereau, et il a rendu de grands services."

M. Blain: "Est-ce à la suite de l'affaire Renaud?"

Le premier ministre: "Pas du tout".

M. Blain: "Le détective Renaud travaillait avec M. Rioux..."

M. Taschereau: "Non, il n'était pas détective, c'était un stool pigeon. Mon honorable ami lit les mauvais journaux."

M. Blain: "Je lis le Soleil qui fait un excellent stool pigeon. C'est drôle comme le Soleil a facilement réussi à fausser l'opinion avec cette affaire. Qu'on aie des stool pigeons pour aider, très bien, mais nous pourrions organiser..."

Le premier ministre: "Je suis de cette opinion-là, moi aussi."

M. Blain: "Le procureur général dit qu'il n'aime pas le système du stool pigeon. Va-t-il approuver celui de la police provinciale, dans laquelle, il y a des gens qui n'ont aucune aptitude, de gens qui étaient des commis de "bar" ou des barbiers. Est-ce là une préparation?"

Le premier ministre: "Les débuts ne font rien. Vous auriez dû entendre ce matin l'éloge qu'on a fait d'un homme qui a débuté bien modestement."

M. Blain: "Il a commencé de bonne heure, ce citoyen dont vous parlez."

Le premier ministre: "Un policier ne nait pas avec son uniforme."

M. Blain: "Je comprends qu'on ne peut pas naître avec un bâton de police dans les mains. Je dis que d'être employé comme commis de "bar" n'est pas une préparation pour être policier."

M. Jos. Renaud: "Faut être voleur." (Rires)

L'administration de M. Desroches

Le président de l'exécutif veut renseigner l'électorat sur son administration — Il attaque le maire Houde qu'il qualifie de "mouchard"

Résumé du discours de M. Desroches, hier soir, au poste C.K.A.C.

M. A.-A. Desroches, président du comité exécutif, a parlé hier soir, au poste radiophonique CKAC pendant une heure, puis il s'est rendu à la salle Saint-Joseph, rue Desjardins, dans son quartier d'habitation, où il a prononcé un autre discours de près d'une heure devant un couple de mille de ses électeurs. La salle était trop petite pour contenir tout le monde et un grand nombre de citoyens ont dû rester dehors pendant cette assemblée.

À la radio, M. Desroches a expliqué qu'il avait tenu à venir renseigner l'électorat afin de contrebalancer la campagne d'insinuations de toutes sortes faite par les adversaires de l'administration. C'est une injustice flagrante pour les électeurs qui ont fait confiance à une administration consciencieuse. Le rôle du maire de Montréal, M. Camillien Houde, n'est pas de diriger une campagne à l'endroit de la ville mais de représenter officiellement la ville et de présider les assemblées du conseil. Dans la campagne actuelle que mène M. Houde sous la direction d'un manipulateur titré de la rue Saint-Jacques, il ne veut que gagner du prestige à Québec. Le baron dépense son argent pour le plaisir de bouleverser l'ordre établi et de rouler ses concitoyens tant de langue française que de langue anglaise. Les deux s'appliquent à faire intervenir la politique provinciale dans les affaires municipales, c'est une calamité.

On prétend que le gouvernement provincial a de l'influence sur l'administration municipale. Soit, ce mieux lorsque le chef des "gogins" et ses principaux lieutenants seront à la tête de la ville? Visez-vous les conséquences du double ou du triple mandat?

Pour M. Houde, tous les moyens sont bons. Il tire les ficelles, et les pantins dont il s'est entouré obéissent, il a avec lui tous les destitues de notre corps de police.

LA PEGRE NETTOYEE

M. Houde a dit que "c'était la clique qui dictait sa conduite à la police". Il n'y a rien de plus faux. Nous avons débarrassé la métropole de la pègre, des bandits et des bouges à un tel point que le *Standard*, un journal opposé au régime, n'a pu faire autrement que constater, Montréal est au nombre des villes les plus saines de tout le continent.

Les représentants de la pègre ont tenté de faire pression sur nous, lors de notre enquête pour l'assainissement de la police, mais sans succès. Nous avons nettoyé la ville. Nous vivons en sécurité. Sans égard pour qui que ce soit, nous avons empêché les représentations théâtrales immorales et l'oscure *Romano*, l'organe officiel de la Sainteté, nous en a félicités.

Cette conduite de la part de l'administration a soulevé une campagne de souscription chez la pègre qui veut se protéger. Je préfère cependant l'appui des citoyens honnêtes qui sont encore les plus nombreux et qui sauront le prouver le 7 avril.

L'HYGIENE

L'administration a accompli un travail gigantesque dans ses différents départements. L'hygiène a été considérablement améliorée et nous sommes bien près du succès complet et entier. En citant des chiffres à ce sujet, M. Houde a voulu tromper l'électorat en remontant à l'année 1927. Mais qu'avons-nous de mieux à lui opposer que ses propres paroles prononcées au marché de Maisonneuve? Il a dit alors qu'il n'avait pas eu besoin de demander l'augmentation du budget de l'hygiène, que le comité exécutif avait de lui-même voté des sommes supplémentaires que réclamait la situation.

J'ajouterais, cependant, que nous avons augmenté le personnel de ce département de 177 à 308 employés. Les salaires ont passé de \$252,150.27 en 1928 à \$424,820, en 1929, et les frais d'administration de \$40,846.67 qu'ils étaient en 1928 sont maintenant de \$103,750. C'est une preuve de l'intérêt que porte l'administration à la santé des citoyens. Les conditions sanitaires ont été améliorées et l'on a constaté une diminution de la mortalité infantile; l'hygiène de l'enfant a fait des progrès. On fait des distributions gratuites de sérum antidiphtérique dans 15 dépôts en ville. On compte 30 bureaux de vaccination pour l'immunisation contre la diphtérie et les médecins vont au nombre de 19.

LA MONTREAL WATER

De la *Montreal Water & Power*, le ne dirai qu'un mot. Tous les citoyens bien pensants sont convaincus de l'excellence de la transaction. On répète faussement que toute l'affaire s'est bâclée en une heure lorsqu'on sait que la transaction est venue la première fois devant le conseil le 14 février 1927 et que le contrat n'a été signé que le 4 juillet 1928, 17 mois plus tard.

Nous avons acheté l'aqueduc au prix fixé par les arbitres afin de ne pas prendre la responsabilité de ce qu'avait fait M. Brodeur et de ne pas laisser prise aux calomnies. L'arbitre de la ville, M. Hagenah, a été attaqué par le *Star*. Il l'a pour suivi et le baron a retiré ses insinuations. Ce sont les arbitres qui ont fixé le prix payé par la ville. La clique que dirige M. Houde crie cependant qu'on a volé cinq millions. Quel mensonge et quelle calomnie! Nous avons deux choses à faire dans cette transaction: refuser d'accepter le prix d'achat ou acheter la compagnie. Refuser, c'est-à-dire rendre la compagnie à ses propriétaires qui auraient continué à l'exploiter avec succès pour la vendre plus cher plus tard. Personne ne nous a jamais dit d'acheter la compagnie mais M. Houde m'a

conseillé de ne pas l'acheter. Il m'a même offert de me rendre très populaire dans mon quartier si je refusais. J'ai étudié sérieusement l'affaire, j'ai consulté des hommes compétents et j'ai fait le rapport que vous connaissez, recommandant l'achat.

Nous avons réduit de 7 1/2 % à 6 % la taxe d'eau depuis. Les ouvriers ont pu économiser de \$5 à \$7 par année de cette façon. Et c'est pour cela que la clique crie au scandale.

L'aqueduc a rapporté \$1,164,878.55, qu'on a dépensés pour vous, citoyens de Montréal. Vous avez bénéficié d'améliorations nombreuses dans les tunnels des rues Hochelaga et DeLorimier.

INSINUATIONS

Dans la présente campagne, l'insinuation est l'arme favorite de nos adversaires.

Ils accusent sans prouver. Nous les défions de prouver un seul scandale administratif. Si on le fait, je démissionne. Ils parlent du pare de Maisonneuve et du contrat de la *Montreal Tramways*. Pourquoi ne remontent-ils pas au déluge? C'est l'administration actuelle que vous avez à juger et non celle d'il y a dix ou quinze ans.

Nous avons augmenté considérablement les salaires des employés permanents et ceux des journaliers. Nous avons dépensé ainsi une somme supplémentaire de \$194,600 qui est allée aux ouvriers seulement. Nous ferons encore davantage dès que nous le pourrons. Avec les salaires payés, les journaliers travaillaient bien s'ils pouvaient travailler tous les jours. Nous gagnons du terrain chaque année et nous espérons atteindre notre but: donner de l'ouvrage toute l'année aux journaliers.

M. Houde est allé jusqu'à dire qu'avec la différence de \$5,000,000 dans le prix d'achat de la M. W. & P. nous aurions pu augmenter le salaire des ouvriers. Aurions-nous emprunté 14 millions si nous avions payé 9 millions? Nous n'aurions pas eu plus d'argent à notre disposition et si nous avions refusé l'achat, comme M. Houde le veut, nous n'aurions pas pu réaliser \$1,164,000 de profits et les dépenses en augmentations.

D'ici quinze ans, Montréal posséderait un système d'aqueduc qui ne lui aura pas coûté un seul sou.

TERRAINS DE JEUX

Les terrains de jeux, M. Houde l'a admis, ont été augmentés de 16 qu'ils étaient en 1927 à 27 en 1929. La cité a entretenu un grand nombre de patinoires dans nos parcs publics. Le tramway sur la montagne sera parachevé au printemps et la population pourra se rendre facilement à cet endroit idéal qu'est le Mont-Royal.

Le plan d'ensemble dont a parlé le maire Houde, l'administration actuelle l'a déjà réalisé. Montréal est divisé en zones pour fins résidentielles ou industrielles et commerciales. Le plan d'ensemble des égouts est aussi complet.

La ville entend construire une usine de pouvoir sur le canal de l'aqueduc, ce qui lui épargnera une somme de \$500,000 en éclairage chaque année. Cela n'était pas au programme de M. Houde.

M. Houde a parlé des expropriations trop coûteuses. Nous y avons pensé bien avant lui et nous réviserons tous les cas d'expropriation du passé afin de redresser les griefs. Des ordres sont donnés à cet effet.

LES VOIES ELEVEES

On parle beaucoup des voies élevées du C.N.R. Je ne veux dire que ceci: c'est que le projet des voies souterraines, à cause du canalachine, était impraticable.

La pente aurait été trop raide et les voies de service malcommodes pour les industries le long de la voie. Les voies élevées permettraient de supprimer les passages à niveau souvent bloqués par les trains. La Chambre de commerce, le *Board of Trade*, les banques, le Conseil des métiers et du travail, etc., ont adopté le projet.

M. Houde a affirmé gratuitement que ces voies élevées feraient disparaître 5 ou 6 paroisses. Il n'y aura qu'une paroisse d'affectée et les autorités ecclésiastiques n'ont pas protesté; elles ont compris. Mgr Gauthier a approuvé les plans comme la meilleure solution possible. M. Desroches a terminé en montrant que la position financière de la ville est à nulle autre comparable, que Montréal a emprunté à meilleur compte que le C. N. R., le gouvernement de Québec et la ville de Toronto.

UN MOUCHARD

M. Desroches a accusé le maire Houde d'être un "mouchard" qui n'a trouvé rien de louche. Il lui a reproché d'avoir négligé le conseil de ville pour faire ses campagnes dans Compton, Richelieu et Montcalm.

En terminant, le président du comité exécutif a dit qu'il avait décidé de se retirer il y a quelque temps, mais qu'il persistait dans la lutte parce qu'il désirait protéger les intérêts de ses concitoyens en empêchant une bande pas sérieuse de prendre la gouverne des affaires.

Fin de la session ontarienne

Toronto, 4. (S.P.A.) — La première session de la 18ème législature de l'Ontario s'est terminée hier après-midi lorsque le lieutenant-gouverneur, M. W.-D. Ross, a officiellement la prorogation officielle. Ce dernier mentionna dans son discours les plus importants bills qui ont été adoptés durant la session qui vient de se clore. Il mentionna entre autres les amendements à la loi scolaire, l'octroi de bonis à l'industrie du minerai de fer, l'augmentation de la durée du terme des députés, l'obtention de sources additionnelles d'énergie électrique, la passation d'une loi concernant la responsabilité financière des automobiles et l'extension du chemin de fer *Trenton & North Ontario* jusqu'à la baie James.

L'indépendance de M. Cabana

L'ADVERSAIRE DE M. RENE MARION DANS LAURIER SE DIT INDEPENDANT DE TOUT LE MONDE SAUF DES OUVRIERS ET DE SA CONSCIENCE

M. J.-N. Cabana, candidat dans le quartier Laurier, a tenu une assemblée, hier soir, à l'école Saint-Louis, devant une bonne salle. M. Cabana, dans un discours véhément, s'est déclaré candidat indépendant de M. Houde, indépendant de tout le monde, sauf des ouvriers et de sa conscience. Il a raconté les luttes honnêtes qu'il a soutenues depuis vingt ans. M. Cabana déclara qu'il a été libéral pendant très longtemps, et qu'en 1908, il s'est séparé de son parti pour devenir nationaliste, parce qu'il croyait sincèrement que le parti libéral n'était pas capable de sauvegarder intégralement les droits des Canadiens d'ailleurs. Plus tard, M. Cabana a fait la lutte avec les conservateurs, quand il croyait ceux-ci sincères et méritants; en un mot, M. Cabana déclare qu'il a toujours placé les hommes avant les partis, l'intérêt national avant l'intérêt des clans.

M. Cabana accuse alors un membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul d'avoir visité le 27 mars dernier deux indigents du quartier dont il donne les noms et adresses, et de leur avoir dit à l'un et à l'autre: "Vous avez besoin de pain, nous en avons beaucoup; nous vous en donnerons à condition que vous votiez pour mon candidat dans la présente élection: M. René Marion."

L'accusé, qui était dans la salle quand M. Cabana porta cette grave accusation, tenta de se disculper, mais l'auditoire le fit taire malgré ses protestations qu'il était venu à l'assemblée en qualité d'invité, ce à quoi M. Cabana répondit qu'il avait voulu le démasquer et qu'il ne pouvait avoir d'indulgence pour un scandale semblable. L'accusé ne se tint pas pour battu et parvint après quelques minutes de discussion envenimée à se faire entendre. Il demanda à ce que le nom de la Saint-Vincent-de-Paul ne soit pas mêlé à l'élection et déclara qu'il a, en effet, visité les deux hommes mentionnés par M. Cabana et qu'il les avait envoyés à M. Boileau, pour que celui-ci leur donne de l'ouvrage.

M. Cabana parle ensuite longuement de la *Montreal Tramways*, de la *Montreal Water*, du *Laurier Palace*, de l'achat des ponts Vieux et Lachapelle qui ont coûté \$2,000,000 à la ville, des expropriations ruineuses du boulevard Saint-Joseph, des rues Drolet et Rachel et de celles qu'on projette de faire dans la rue Burnside. M. Cabana cite ensuite ses états de service au comité des affaires municipales de la Chambre de commerce, qui lui ont fait acquiescer une excellente expérience de la chose publique, et qui le qualifiaient pour le poste de représentant du quartier Laurier.

M. J.-H. Michaud, avocat, M. H.-G. Vaillancourt et M. Paul Hureau, avocat, ont aussi adressé la parole au cours de cette assemblée, qui était sous la présidence de M. J. Claude.

IMPORTANCE DES RAYONS X

BONNE TECHNIQUE INDISPENSABLE

Avant son départ pour Québec, le docteur Louis Diocles a fait la déclaration suivante:

"J'avais été quelque peu surpris de certaines interprétations de mes paroles parues dans la grande presse canadienne à laquelle, par ailleurs, je suis heureux de rendre hommage.

"Tout d'abord ainsi que je l'ai dit dans une première conférence, l'école radiologique canadienne a toujours été "au vent du progrès", et compte parmi ses membres plusieurs des pionniers de la radiologie qui, dès la découverte de Röntgen, utilisèrent à Montréal et à Québec les premiers appareils radiologiques. Depuis ils ont toujours été de l'avant et possèdent actuellement les appareils les plus perfectionnés. Leurs diagnostics fondés à la fois sur la clinique radiologique et sur des clichés pris suivant les techniques les plus modernes ont atteint depuis de longues années une très grande précision.

"Il ne suffit pas, comme pourraient le penser quelques esprits mal informés, de faire prendre un cliché dans des conditions imparfaites par un infirmier quelconque, comme on me l'a fait dire à tort, pour faire de la radiologie. Cette spécialité, il faut bien qu'on le sache dans le grand public, demande, pour être utilisée avec le maximum de garantie pour les malades, des études longues et minutieuses et des connaissances très précises sur l'électricité et la physique des Rayons X. De plus, la prise des clichés des viscères, en particulier, est extrêmement délicate et doit être faite par un médecin spécialisé très au courant de la valeur des diverses techniques et des différentes incidences et qui seul jugera de l'opportunité et du nombre de radiographies nécessaires au diagnostic.

"Sinon on s'expose à prendre des clichés de peu d'intérêt ce qui peut entraîner un gaspillage d'argent important. Donc, malgré l'automatisme qui a entraîné comme partout la simplification de certaines techniques, il est indispensable que ce soit un médecin radiologiste spécialisé qui procède tant aux divers examens de l'écran qu'à la direction de la prise des clichés simples en série et stéréoscopiques. C'est surtout indispensable que ce soit lui qui interprète et ceci dans l'intérêt des malades."

AU CONSEIL LEGISLATIF

LE BILL DES ECOLES JUIVES ADOPTE EN TROISIEME LECTURE, SANS DISCUSSION MAIS AVEC UN AMENDEMENT — M. DU TREMBLAY ET LA CENSURE DES ANNONCES DE CINE-MA DANS LES JOURNAUX

Québec, 4. — L'on s'attendait, hier après-midi, au Conseil législatif, à un important débat sur la question juive car il était rumouré que M. Thomas Chapais devait prononcer sur le sujet un grand discours. Il n'en fut rien et le bill fut passé en troisième lecture sans la moindre discussion mais avec un léger amendement. Il est vrai que M. Chapais était absent de la Chambre hier après-midi.

Un grand nombre de bills publics, au cours de cette séance, ont été passés en troisième lecture et le jour, le jour, complètement épuisé l'ordre du jour. Le comité s'est ajourné à huit heures et demie du soir.

Le premier bill qui a été appelé à franchir la troisième lecture fut celui qui amende la loi concernant les vues animées relativement aux annonces dans les journaux. Sur cette mesure M. P. du Tremblay se leva et fit les remarques suivantes:

Cette loi, dit-il, n'est pas nécessaire. Elle est une entrave à la liberté et au commerce. Le fait de ce projet de loi est, pour les journaux, d'obtenir, le visa des censeurs, de vues animées; et ce fait crée un embarras pour les journaux. Cette loi n'est pas nécessaire parce que, actuellement, de par la loi actuelle, le procureur général ou toute autre personne peut se plaindre des illustrations parues dans les journaux et que l'on ne croirait pas morales.

De plus, cette loi est une innovation malheureuse. Jusqu'à présent, les annonces dans les journaux n'étaient pas soumises à ce contrôle du gouvernement et les annonces peuvent être contrôlées par cette nouvelle loi.

On sait, continue M. du Tremblay, que les journaux se font rapidement. Avec cette loi, qui est un embarras, la publication d'un journal pourra être retardée pour avoir le temps d'aller chercher le visa des censeurs.

Aujourd'hui, si l'on a à se plaindre d'un journal, on le poursuit et il est condamné peut-être plus sévèrement qu'il ne le serait par la nouvelle loi. Celle-ci ne constitue donc qu'un embarras technique pour les journaux. Dans les autres pays, l'on semble élargir la liberté de la presse. Ici, par cette loi, qui est une loi puritaine et rétrograde, on la rétrécit. Aussi, la plupart des journaux ont protesté contre cette loi.

Nous avons, dans notre province, ajoute encore M. du Tremblay, de bons journaux, sains, soumis à autorité. Il n'y a pas un pays au monde où il y ait des journaux aussi sains. Il ne faut donc pas pousser les embarras contre eux trop loin. De cette manière, on rendra nos journaux fades et l'on atteindra l'opposé de ce que l'on veut atteindre. Nous sommes ignorés de journaux étrangers dans lesquels s'étaient des doctrines subversives. On forcera les gens à lire ces journaux si l'on met trop d'entraves aux nôtres. M. du Tremblay croit en cela répéter l'opinion des autres journaux.

Puis, M. du Tremblay conclut en répétant que cette loi, que l'on demande de voter, est une entrave au commerce, une entrave à la liberté et quelle n'est pas nécessaire.

M. Pérodeau fait remarquer à M. du Tremblay qu'il exagère peut-être l'importance de cette loi. Il s'agit simplement, dit le leader de la Chambre, de défendre aux journaux de publier les gravures, condamnées par la censure, ce à quoi M. du Tremblay réplique que chacun peut faire sa censure et qu'elle est plutôt bien faite.

Le bill fut tout de même passé en troisième lecture.

SEANCE DU SOIR

Le Conseil législatif a tenu une autre séance hier soir mais qui fut de courte durée. Trois bills ont été passés en troisième lecture, ce sont les suivants:

Loi modifiant la loi de la chasse relativement aux animaux sauvages en captivité.

Loi modifiant la loi des salaires de certains officiers de justice;

Loi concernant un octroi à l'Université Bishop's College, de Lennoxville.

Les règles de la Chambre ont été suspendues pour adopter en deuxième et en troisième lectures les bills concernant un octroi accordé à une compagnie de navigation pour un service régulier sur la Côte Nord et concernant la création de cinq nouveaux comtés ruraux.

La Chambre s'est ensuite ajournée à onze heures ce matin pour la dernière séance de la session.

Les funérailles de M. Amyot

Québec, 4. (D.N.C.) — M. Georges-Elie Amyot, a eu d'imposantes funérailles hier matin à l'église de Saint-Jean-Baptiste.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, la magistrature, le Barreau et les différentes classes professionnelles étaient largement représentés. Deux voitures remplies d'officiers floraux précédaient le corbillard. Lorsque les restes du défunt eurent été placés à l'avant-nef, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, paroisse où M. Amyot a passé une grande partie de sa vie, donna l'absoute.

Le service a été chanté par M. l'abbé Philéas Filion, recteur de l'Université Laval; il était assisté de MM. les abbés Léo Paquet et Dery, tous deux vicaires à Saint-Jean-Baptiste.

Pendant la cérémonie funéraire, des messes basses ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Maurice Laliberté, Alexandre Vachon, le R. P. Dery, D.P.B. et Emile Bernard, curé de Scott (Beauce).

Son Eminence le cardinal Rouleau, O.P., occupait une stalle du chœur. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques assistaient également au service.

M. Camille Roy, P.A., a prononcé l'éloge funéraire.

"Après la naissance de mon bébé j'étais faible et maigre. J'ai engraisé de 22 livres"

"Après la naissance de mon bébé, j'étais faible et décharnée. Je ne suis plus la même personne depuis que je prends de la Levure Ferrugineuse. J'ai engraisé de 22 livres." — Mme Laura Benoit.

Des milliers de gens nous écrivent pour nous dire que la nouvelle Levure Ferrugineuse les a fait engraisser de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les creux disgracieux se remplissent. Les membres décharnés s'arrondissent gracieusement. Le teint terne s'éclaircit et se colore comme par enchantement. La nervosité, l'indigestion et la constipation disparaissent en une nuit, pour faire place immédiatement à un sommeil reposant et à un regain d'énergie et d'entrain.

Deux grands toniques dans un: la levure spéciale de malt pour faire engraisser et le fer pour renforcer. Agréables petites pastilles. Beaucoup plus efficace que la levure non médicamenteuse. Résultats en la moitié moins de temps. Ne cause pas de gaz et ne gâte pas la levure.

Cessez donc d'être décharné, fatigué, sans charme. Procurez-vous de la Levure Ferrugineuse chez votre pharmacien aujourd'hui et vous serez bien portant demain. Argent remboursé par le fabricant si l'on n'est pas enchanté des résultats rapides de la Levure Ferrugineuse.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

TAILLEURS DE CUIR

Le local no 5 pour les tailleurs de cuir du Syndicat catholique des cordonniers se réunit ce soir, à 8 heures 15, à la salle no 3, édifice des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapport de M. G. Laurier et de M. A. Durand, organisateurs. Par ordre.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le Syndicat catholique des briquetiers se réunit ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Rapport de M. J.-B. Delisle, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. On donnera de fort bonnes nouvelles sur certains contrats qui sont sur le point de s'ouvrir. Tous les membres sont donc instamment priés d'assister. Par ordre.

LATTEURS EN METAL

L'Association des latteurs en métal s'assemble ce soir, à 8 heures 15, à la salle des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Rapport de M. C. Bernier, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Institut scientifique franco-canadien

QUATRIEME CONFERENCE DE M. LE DOCTEUR L. DIOCLES, A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Le docteur Diocles a donné hier soir sa quatrième conférence sur "Les techniques radiologiques modernes". Il a présenté de nombreux clichés d'abcès, de tumeurs thoraciques et d'anévrisme aortiques dont le diagnostic avait été particulièrement difficile et délicat.

Demain vendredi, il fera, à 9 heures du soir, à l'Université, sa cinquième conférence. Il parlera des techniques radiologiques modernes en gastro-entérologie.

M. Tardieu malade

Paris, 4. (S.P.A.) — Le premier ministre Tardieu est tombé subitement malade hier et on a dû lui aider à se rendre à son automobile pour être conduit à l'hôtel où il demeure. Le premier ministre a été pris d'une indisposition subite à une assemblée de comité. Les médecins ont diagnostiqué son cas comme une indigestion aiguë. Son état n'inspire pas de crainte et les médecins lui ont ordonné le repos pour quelques jours. La rumeur circule à la Bourse, ce soir, que Tardieu avait été empoisonné, mais son médecin a déclaré ce soir que le premier ministre repose chez lui et qu'il est très calme. Son indigestion a causé une intoxication alimentaire. Le premier ministre pourra probablement sortir dimanche.

PACIFIQUE CANADIEN

"Excellente et Gaie" Heure Musicale du Pacifique Canadien

Irradiée ce soir (vendredi) de 10 à 11 hrs. CKAC, Montréal — CKGF, Toronto

Premier acte de "Hugh The Prover", opéra anglais de Ralph Vaughan Williams, dirigé par le Dr Ernest MacMillan, avec orchestre de 50 voix.

Aussi l'orchestre de symphonie légère de Rex Battie. Écoutez les vendredis soirs les auditions du Pacifique Canadien.

Le service a été chanté par M. l'abbé Philéas Filion, recteur de l'Université Laval; il était assisté de MM. les abbés Léo Paquet et Dery, tous deux vicaires à Saint-Jean-Baptiste.

Pendant la cérémonie funéraire, des messes basses ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Maurice Laliberté, Alexandre Vachon, le R. P. Dery, D.P.B. et Emile Bernard, curé de Scott (Beauce).

Son Eminence le cardinal Rouleau, O.P., occupait une stalle du chœur. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques assistaient également au service.

M. Camille Roy, P.A., a prononcé l'éloge funéraire.

M. Dalbis au Cercle Universitaire

M. L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'Institut scientifique franco-canadien, sera le conférencier et l'hôte d'honneur au dîner-causette du Cercle Universitaire demain soir à 7 heures 30. Il parlera de désarmement marin; il y aura projections lumineuses.

M. Joseph Versailles présidera et M. Ernest Guimond, ancien président du Cercle, remerciera le conférencier.

Victoire pour M. MacDonald

Londres, 4. (S.P.A.) — La gouvernante MacDonald a remporté une victoire éclatante sur la brûlante question du bill des charbonnages à la Chambre, hier soir. Le

La démangeaison de l'eczéma s'en va vite

"Je souffrais d'eczéma si grave que la peau craquait jusqu'aux os. La démangeaison et la douleur étaient terribles. J'essayai "Sootha-Salva" qui mit fin à tout cela en 1 minute. Le mal disparut en quelques jours." C. J. Tate, Montréal.

"Sootha-Salva" met fin à 1 minute aux démangeaisons, brûlements, douleurs de l'eczéma, Eclaircit et rajoint les peaux rouges et rugueuses. Chasse positivement l'eczéma en quelques jours. Découvert par le médecin qui crée "Fruit-a-lives". Procurez-vous aujourd'hui "Sootha-Salva".

bill a passé en troisième lecture et MacDonald l'a emporté par une majorité de 43 voix, le vote s'étant partagé dans la proportion de 277 à 234.



AVOIR son compte de banque! Quelle source de fierté, quel encouragement à économiser, quelle initiation aux affaires!

Garçons et fillettes peuvent ouvrir et gérer leurs propres comptes à la Banque de Montréal. Nous sommes contents de leur souhaiter la bienvenue en tout temps. Il suffit d'un dollar pour ouvrir un compte productif d'intérêts.

BANQUE DE MONTREAL

fondée en 1817

L'actif dépasse \$960,000,000

Il y a 61 succursales à MONTREAL et dans les environs.



VOUS SERVEZ-VOUS ENCORE D'UN ANCIEN POÊLE À BOIS?

Si vous êtes satisfait d'une fournaise à charbon pour vous chauffer... certainement un poêle à bois dans votre cuisine sera satisfaisant pour cuire vos aliments. Mais tout a changé et rien au monde ne vous ferait renoncer à votre poêle à gaz ou électrique...

Alors, pourquoi ne pas vous donner le confort d'une installation de chauffage à l'huile? Installez un brûleur "FESS" MAINTENANT! Que votre système de chauffage soit aussi moderne que votre mobilier! Procurez-vous l'occasion de vous expliquer quelle économie vous pouvez réaliser en installant promptement un brûleur à l'huile "FESS".

FESS OIL BURNERS OF CANADA, Limited 1405 rue Drummond, Montréal. TORONTO OTTAWA WINNIPEG

La Page Féminine

UN MENU PAR SEMAINE

(Suite du menu de mardi)

PATE BRISEE

1-3 de tasse de beurre,
1-3 de tasse de saindoux,
1 c. à thé de sel,
2 tasses de farine pâtissière,
Eau glacée.

A l'aide de deux couteaux mêler les corps gras avec le sel et la farine tamisée. Faire une fontaine et y faire couler l'eau par petite quantité de façon à obtenir une pâte qui ne colle ni au bol ni aux couteaux. Laisser reposer au froid. Étendre et en couvrir une assiette à tarte, cuire à four 10 à 12 minutes, 500 degrés.

GARNITURE AUX DATTES

2 tasses de lait
1-4 de tasse de sucre
2 œufs
1 pincée de sel
2 c. à thé de sucre
2 c. à thé de gélatine
1-2 tasse d'eau froide
1-2 tasse d'eau bouillante
1-2 c. à thé de vanille
1 tasse dattes hachées fin
1-4 tasse d'amandes hachées
1 tasse de crème

Faire chauffer le lait avec le sucre et le sel. Le verser sur les jaunes d'œufs légèrement battus. Remettre au bain-marie et laisser cuire jusqu'à épaississement. Faire tremper la gélatine à l'eau froide, dissoudre dans l'eau bouillante. Ajouter à la crème et faire refroidir, battre avec une batteuse d'œufs, ajouter les dattes, et les amandes. Battre la crème, la mêler aux blancs battus en neige ferme et en dernier lieu, incorporer au premier mélange. Laisser prendre légèrement et en garnir une croûte de tarte. Servir froid.

Les enfants précoces

La précocité n'est pas nécessairement une preuve d'intelligence, ni une garantie que l'enfant qui remporte prématurément de beaux succès scolaires continuera sa marche ascendante et s'avancera loin dans cette voie. Le contraire est vrai aussi; la qualité des débuts ne permet pas de conjecturer l'avenir avec certitude; tout au plus peut-elle fournir un élément de pronostic à des maîtres très expérimentés et capables de démêler le vrai suc caché sous l'écorce.

Tous les pédagogues savent, en effet, que des "sujets" sur lesquels se fondaient de belles espérances restent parfois lamentablement en chemin; telles des fleurs brillantes qui charment pendant le court espace d'un printemps, et tombent sans donner de fruits. En revanche, des enfants lents, difficiles à former, quelquefois même paresseux, se modifient souvent dans un sens favorable, affirment leur intelligence, développent leur mémoire par l'attention, acquièrent une maturité qui dément heureusement les inquiétudes du début.

On pourrait dresser une longue liste des hommes qui furent ainsi d'abord de piètres écoliers, et qui n'en ont pas moins par la suite occupé un rang élevé dans la hiérarchie intellectuelle. Parmi les plus connus il suffira de citer La Fontaine, Rousseau, Humphry Davy, dont l'enfance n'eut guère d'autre livre que celui de la nature.

Ces remarques doivent conduire les parents et les maîtres à ne pas tomber dans le découragement en présence d'une éducation lente et difficile, et aussi à se méfier prudemment des facilités trop grandes que semble posséder un enfant très éveillé et très précoce. Si ces facilités sont le fait d'une intelligence véritable et qui "tiendra bon", le seul danger à éviter est que l'enfant se surmène et compromette sa

santé. Si elles ne sont qu'une apparence, la réalité les conduira vite à de lamentables échecs.

Les succès trop hâtifs comportent, en effet, un dangereux écueil; en général, une aptitude trop grande à s'instruire dans le jeune âge par la mémoire, faculté prédominante chez l'enfant et qu'on a raison d'ailleurs d'exploiter, cette aptitude donne au jeune écolier une confiance excessive en lui-même, et, se jouant d'obstacles qui ne l'arrêtent pas, il prend l'habitude de se dispenser de l'effort.

Rien n'est agréable à un père, à une mère, comme les succès de leur enfant qui revient chargé de prix et de couronnes; cependant ils seront sages d'examiner de près la véritable source de ces succès. Qu'ils ne se laissent pas éblouir par l'éclat faux et artificiel de quelques réparties promptes, fines, voire spirituelles. L'esprit n'est parfois qu'une vive mémoire, capable de donner un vernis qui ne doit pas se confondre avec le fond sérieux de l'intelligence. "Tout ce qui n'est qu'esprit, a dit Bonald, est un peu volatil de sa nature, au moral comme au physique. Il produit d'abord une impression vive, qui bientôt se dissipe et s'évapore à force d'être répétée; semblable à ces monnaies dont l'empreinte s'efface par le frottement."

Les signes d'une intelligence vraie ne sont pas d'ailleurs très difficiles à démêler; si on trouve dans un enfant dont la tête "est dure", suivant l'expression ordinaire, du bon sens, un jugement sain et la faculté d'attention, le pronostic est favorable. Pas n'est besoin de circonstances exceptionnelles pour reconnaître le bon sens et la rectitude du jugement; les faits les plus ordinaires suffisent à les déceler. L'attention fournit un travail qui, guidé dans la bonne voie par une conception juste et raisonnable des choses, pourra donner des résultats satisfaisants.

En revanche, il faut tout craindre de l'enfant scolaire d'un enfant qui ne fait preuve que de qualités brillantes et superficielles, qui n'est en quelque sorte que le miroir fidèle et trop bien poli d'un enseignement purement verbal. Si on n'emploie des remèdes appropriés, sa trop grande facilité le portera à ne compter que sur sa mémoire, sans se donner la peine d'exercer son jugement; ce sera une éducation de perroquet, merveilleuse d'abord, mais vite arrêtée; il deviendra inattentif, léger. Cependant que l'enfant lent, obligé au travail par sa lenteur même, tiendra tout le parti possible de ses facultés, moins vives, moins amples peut-être, mais plus solides.

A. ACLOQUE

(La Maison)

Remerciements

Les religieuses et le comité des dames patronnesses remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès de la partie de cartes donnée récemment au profit des aveugles. Des remerciements particuliers sont adressés aux journaux qui nous ont donné une si gracieuse hospitalité.

(Communiqué)

La présidente et les membres du comité exécutif de l'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Notre-Dame remercient toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé au brillant succès de la partie de cartes donnée le 25 mars 1930 à la salle des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne.

(Communiqué)

Retraites fermées

Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, avenue Bellevue, Sherbrooke, P.Q.
Du 7 au 10 avril dames.
Du 12 au 15 avril, jeunes filles.
Du 9 au 12 mai, jeunes filles.
Du 23 au 26 mai, jeunes filles.
(Prière de retenir sa place d'avance). — Les Servantes du Très Saint-Sacrement.

Graduation à

Sainte-Justine

Vingt-sept gardes-malades finissantes de l'hôpital Sainte-Justine, 6055 rue Saint-Denis, recevront leurs diplômes à l'hôpital même, le lundi 7 avril, à 4 h. 30.

"SE SENTENT BIEN ET FORTES"



MME. GUS ARSENAULT
82 rue Albert, Moncton
New Brunswick

"Avant la naissance de mon dernier bébé, j'étais très faible, nerveuse et découragée. Je vis dans le journal une réclame au sujet d'une femme dans mon cas. J'achetai une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Trois bouteilles m'ont aidées à bien passer cette époque critique. J'ai trois enfants et suis bien et forte. J'ai parlé de votre remède à d'autres."

Mme. Gus Arsenault.



MME. CHAS. SLINGERLAND
R.R. No. 4, St. Catharines, Ont.

"J'ai pris plusieurs bouteilles de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et constate qu'il a un effet merveilleux, surtout avant l'enfantement. J'ai 5 beaux enfants. Après la naissance de mon dernier, j'ai eu une douleur terrible au côté droit, alors j'ai acheté une autre bouteille du Composé et suis très bien. A la saison des fruits, je travaille dehors, outre mon ouvrage domestique."

Mme. Charles Slingerland.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., U.S.A.
et Cobourg, Ont., Canada.

LES PROVERBES COMMENTES

POUR UN PERDU DEUX TROUVES — Se dit en parlant de choses qu'il est très facile de remplacer, parce qu'elles abondent et qu'on n'a guère que l'embaras du choix.

POUR UN PLAISIR MILLE DOULEURS — Maxime pessimiste, si on la prend à la lettre. Mais on ne peut nier qu'un plaisir passager et coupable ne soit souvent le principe de douleurs sans fin.

POUR UN POINT, MARTIN PERDIT SON ANE — Le gain d'une partie, le succès d'une affaire tient parfois à un rien. Ce Martin, selon une légende, aurait été l'abbé d'Asello, ville d'Italie (en latin et en italien, asello est aussi le synonyme d'âne). Il fit graver sur la porte de son abbaye l'inscription latine suivante: *Porta patens esto nulli. Claudaris honesto*, dans laquelle le point est placé après nulli au lieu de l'être après esto. Cette inscription signifie donc: *Porte ne soit ouverte à personne. Sois fermée à l'honnête homme, au lieu de signifier: Porte, sois ouverte. Ne sois fermée à personne d'honnête.* Le pape, informé, goûta mal la plaisanterie et trouva sans doute quel- le dénotait une humeur médiocre et sérieuse. Martin y perdit son ane (Asello). Les Italiens disent encore: *Pour un point Martin perdit sa chape*. Cette expression peut s'expliquer par la même histoire: la chape dont il est question ici étant celle de l'abbé.

POUR VANTER UN BEAU JOUR, ATTENDS SA FIN — A certains égards du moins, il ne faut vanter le bonheur de personne avant sa mort; car il en est de la vie comme du jour: elle est même plus variable encore et peut toujours s'achever dans des malheurs et des catastrophes.

PRES DE L'EGLISE ET LOIN DE DIEU — Souvent ceux qui demeurent le plus près de l'église sont ceux qui la fréquentent le moins et dont la conduite est la moins chrétienne.

PROMETTRE ET TENIR SONT DEUX — Ce proverbe n'est que trop justifié par bien des gens qui manquent de parole aux autres comme ils s'en manquent à eux-mêmes. Mais, pour un homme d'honneur, promettre et tenir sont un.

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. Frontenac 5344 Montréal

LA MORT D'ALBANI

LA GRANDE CANTATRICE CANADIENNE MEURT A LONDRES A L'AGE DE 78 ANS

Londres, 4. (S.P.A.) Madame Albani, la grande cantatrice, est décédée hier, à Londres, à l'âge de 78 ans; elle était déjà malade depuis assez longtemps.

Madame Albani (Marie-Emma Lajenne) est une Canadienne française, née à Chambly en 1851. C'est à Albany, New-York, qu'elle connut ses premiers succès. Elle se rendit ensuite à Paris où elle reçut les leçons de Duprez, puis à Milan. Elle débuta au théâtre de Messine, puis se fit entendre à Florence, Londres, Saint-Petersbourg, New-York, etc. En 1877, elle revint à Paris et y fut accueillie chaleureusement. En 1878, elle épousa Ernest Gye, fils du directeur du Covent-Garden, et se fixa à Londres.

Une heure de garde

Demain, premier samedi du mois, il y aura heure de garde à la sainte Vierge à la chapelle des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Ste-Catherine, Outremont, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Tout le public est invité à faire cette heure de garde.

A l'Académie Sainte-Philomène, C.N.D., Rosemont

L'Amicale Notre-Dame du Retour aura sa deuxième réunion générale, dimanche, le 6 avril, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle paroissiale. A cette occasion, le R. P. Saindon, O. M. I., donnera une conférence. Il nous parlera de ses missions de la Baie James. Bienvenue à toutes.

PETITE VIE DES SAINTS

4 AVRIL
SAINT PLATON, ABBE

Saint Platon naquit vers l'an 734. Il était encore fort jeune quand il perdit ses parents. Ses éminentes qualités jointes à une naissance illustre et à une grande fortune, pouvaient l'élever aux plus hautes dignités. Mais il préféra aux vains honneurs du monde le service de Dieu, auquel il résolut de se consacrer entièrement.

Il renonça donc à tout ce qu'il possédait et se retira dans le monastère des Symboles, sur le mont Olympe, où il se distingua par la pratique de l'humilité, de l'obéissance et de la mortification. L'abbé Théodiste étant mort, il fut élu malgré lui pour le remplacer. Cette dignité, loin de l'enorgueillir, ne servit qu'à le rendre plus humble et plus pénitent.

— Faisons une fête des neiges... une fête toute blanche... un décor de plein hiver, et on élirait une reine des neiges... la fée...
— Puisque ce sera l'anniversaire de ma naissance, je voterai seule...
— Ce ne sera plus un vote, fit Jack en riant.
— Ce sera une grande voix... qui élira... Rosemonde d'Alys... Et Yetta bondit vers sa gouvernante, l'entourant de ses bras:
— Rosy!... Ce sera ma Rosy, puisqu'elle est la plus belle! Dites oui! Dites oui!
Rosemonde se dégagea vivement:
— Ne faites pas l'enfant, Yetta. Vous savez bien que ma place ne sera pas dans cette fête.
— Vous serez reine, Rosy... je vous assure que je le veux.
— Et moi, je vous assure que je refuse...
— Pardon, miss d'Alys, fit une voix froide, me permettez-vous une question? Pourquoi refuseriez-vous?
— Quel droit ai-je à ce titre d'un jour?
— Je ne me permettrai pas de re-

dire la phrase de Yetta... Je ne fais jamais de compliments aux femmes que j'estime... Ariez-vous peur, par hasard, d'être grisée par votre royauté passagère? Ou craignez-vous plutôt les blessures d'amour-propre?

— Souffrir... peu m'importe! — Vous y êtes habituée? — Je ne l'ai point dit! — Mais vous l'avez pensée... — Si vous proposiez quelque chose, Rosy? dit Yetta, pour couper court; je suis sûre que vous avez plein de belles idées dans la tête.

— Je dois travailler, Yetta.
— Nous vous donnerons congé pour mieux résoudre ce grave problème d'une fête.

La voix de Jack s'était adoucie. Tout en rangeant son travail, Rosemonde cherchait une solution: puisqu'on exigeait d'elle une royauté d'un jour, elle s'arrangerait pour n'être plus seule à porter la couronne.

— Il me vient une idée, murmura-t-elle, en s'asseyant sur le divan, où Yetta la rejoignit, très empressée.

— Dites vite... Je sais d'avance que ce sera bien.

Jack regarda attentivement Rosemonde... C'était la première fois qu'elle allait révéler un peu de ses goûts artistiques... Serait-il déçu dans ses prévisions?

— Voilà mon plan. Nous ferions une fête des saisons et, pour chaque saison, il y aurait une reine. Le jardin de la première terrasse et celui de la seconde serviraient aux décors de l'été et du printemps; dans le hall, on ferait le décor de l'hiver, et dans la galerie, celui de l'automne.

— Mais c'est merveilleux! fit Yetta, les yeux agrandis par l'admiration.
Jack dit seulement:
— Est-ce faisable?
— Je le crois... Pour l'été et le printemps, on ferait transformer les jardins, les laissant comme ils sont, pour le décor d'été, avec une plus grande quantité de fleurs; pour le printemps, un paysage de campagne ferait l'affaire; on se servirait du terrain de tennis pour imiter un champ. Un trône symbolique attendrait la reine dans chacun de ces décors.

— Et l'automne?
— La galerie serait transformée en une allée bordée d'arbres de tous les tons variés de la saison. A l'extrémité, un trône serait dispo-

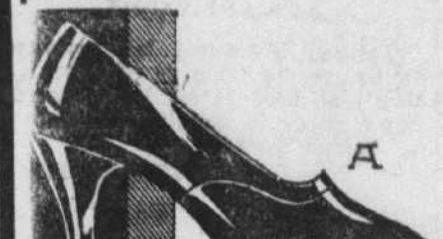
EATON

Les souliers

"Young Moderns"

parlent d'élégance nouvelle. Quelques modèles sont illustrés

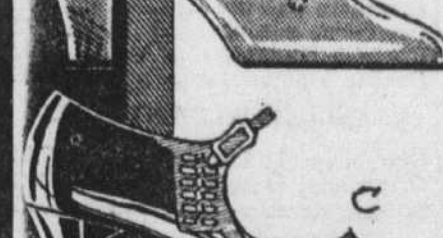
Dans ce groupe de nouveaux modèles récemment arrivés, vous trouverez un soulier pour accompagner l'importe quel costume... un soulier à la ligne gracieuse et d'une forme confortable... présentant les cuirs et garnitures demandés par la Mode printanière. La paire, \$6.00



A. En cuir verni, satin noir, chevreau mat ou lustré et veau léopard noir. La paire, \$6.00



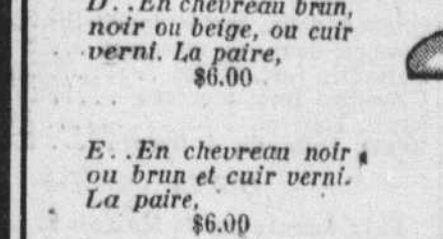
B. En chevreau belge, vert, Hampton, pourpre, vénitien, noir ou brun. La paire, \$6.00



C. En chevreau belge ou noir, ou cuir verni. La paire, \$6.00



D. En chevreau brun, noir ou beige, ou cuir verni. La paire, \$6.00



E. En chevreau noir ou brun et cuir verni. La paire, \$6.00

Deuxième étage
Rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

EXCURSION AUX BERMUDES

Du 27 juin au 6 juillet,

Par le transatlantique BERMUDA via New York

organisée par:

L'Association Chorale St-Louis de France

PRIX DU BILLET: — Pour chaque personne comprenant passage et char d'ortoir, aller et retour MONTREAL-NEW YORK—Cabinette et repas sur vapeur "BERMUDA" aller et retour NEW YORK-BERMUDES. Séjour de deux jours à l'hôtel McAlpin à New York et séjour de deux jours à l'hôtel Hamilton aux Bermudes: \$140.00 et plus, suivant accommodation. — Toutes dépenses comprises à l'exception des pourboires et des visites à New York et aux Bermudes.

La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.

D'après les rapports des bureaux météorologiques des Etats-Unis et des Bermudes, la différence de température entre Montréal et les îles Bermudes n'est que de trois ou quatre degrés plus chaude.

Les passagers sont accueillis à toutes les parties du bateau, il n'y a qu'une seule classe à bord. Pour autres détails, s'adresser à LARIVIERE INCORPORÉE, 3715 Blvd. St-Laurent, Téléphone Plateau 7201. Le soir, jour de fête et dimanche, à 4249 Esplanade, Téléphone BELAIR 3917.

En 782, il vint gouverner le monastère de Sacodion, près de Constantinople. Son zèle pour les lois de l'Eglise et la discipline ecclésiastique lui valurent une première fois la prison, puis l'exil. Rappelé par l'ordre de Michel Ier, il entra dans sa cellule. Mais la rigueur de ses austerités et les mauvais traitements qu'il avait soufferts en prison et en exil, avaient épuisé ses forces. Il mourut l'an 813.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc?

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: HARBOUR 1241*).

Feuilleton du "Devoir"

LE ROI JACK

par Guy WIRTA

22 (Suite)
Redressée, stupéfaite et saisie, la gouvernante entendit l'enfant réclamer l'Ave Maria... Toute sa vie, elle devait se souvenir de ce spectacle. La petite pauvre agenouillée, prononçant, comme par miracle, les mots bénis, ses yeux bleus levés vers le ciel, ses doigts joints avec tant d'ardeur sur les feuillets éparés.

Et, quand ce fut fini, elle ne put que prendre l'enfant tout contre elle, et, si elle pleura, cette fois, ce n'était plus de douleur.

— Rosy, je crois en votre Dieu; je veux être catholique, répétait Yetta.

— Ma chérie, qui vous a enseigné vos prières?

— Falbalas... Mais le pauvre ne grillon s'embrouille dans ses explications... Je n'avais que son catéchisme... Rosy, vous m'apprendrez, n'est-ce pas? Rosy, laissez-moi vous dire que je vous aime!

— Mais, ma mignonne, je le sais. Ne me l'avez-vous pas dit bien des fois?

— Oui, mais pas comme aujourd'hui... Vous ne partirez plus jamais... Vous serez comme ma maman, toujours, toujours!... Vous me ferez catholique, comme vous...

— Si vous le désirez, je suis prête à faire de vous une bonne catholique... chère petite fille...

Des pas se firent entendre dans le couloir, la porte s'ouvrit: Jack était devant elles. Toutes deux pâ-

lirent d'émoi, et lentement, se séparèrent... mais l'une et l'autre avaient des larmes dans les yeux.

L'Américain sembla ne rien remarquer; il alla vers sa bibliothèque, prit un volume au hasard et s'installa pour lire.

— Tu n'es pas sorti? demanda Yetta, la première remise de sa surprise.

— Non! J'ai réfléchi... Je préfère rester... Baby, viens ici, laisse-moi d'Alys à son travail.

Rosemonde écarta l'enfant qui rapprochait un siège bas de son bureau:

— Obéissez à votre frère...

Douce, Yetta vint vers Jack.

— Avez-vous une idée pour le bal, dearest? demanda celui-ci, en abaissant le livre qu'il ne lisait pas.

— Non... fit Yetta, indifférente.

— On croirait que la chose vous déplaît... Que diriez-vous d'une fête de fleurs?

— Dans un pays et une saison de fleurs, cela ne signifierait rien!

— Une fête de glace?

— Le prince en a donné une l'an dernier.

— Pourtant, si vous voulez un contraste...

— Je ne me permettrai pas de re-

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN TRIOMPHE DU BOSTON ET S'ASSURE LE CHAMPIONNAT MONDIAL ET LA POSSESSION DU TROPHÉE STANLEY

Le Bleu Blanc Rouge, après avoir éliminé les clubs Chicago et Rangers, a battu les Bruins en remportant les honneurs de la victoire dans la toute finale, hier soir, au Forum, par un résultat de 4 à 3

BELLE TENUE DE NOS EQUIPIERS

Tous les porte-couleurs des Habitants ont contribué au succès de notre équipe et méritent des félicitations pour la façon dont ils se sont comportés — Les locaux ont déclassé les visiteurs dans les deux premières périodes

LES ARBITRES ONT FAIT LEUR DEVOIR

(Par X.-E. Narbonne)

Le club Canadien vient de remporter un nouveau championnat mondial au hockey alors qu'il a vaincu le Boston dans les séries finales de la Ligue de Hockey Nationale. Le Bleu Blanc Rouge avait gagné son dernier championnat en 1924 alors qu'il avait triomphé des champions de l'Ouest dans les détails pour la coupe Stanley. Hier soir en battant les Bruins par 4 à 3 dans la partie finale le Bleu Blanc Rouge a enlevé le titre aux protégés du géant Ross et a présenté à la ville de Montréal le superbe trophée offert en 1893 par lord Stanley, ancien gouverneur général du Canada. Les Habitants ont décroché le titre en présence de plus de treize mille personnes car le Forum était rempli à sa pleine capacité et plusieurs milliers de personnes ont dû rebrousser chemin, faute de place à l'intérieur du vaste amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest, et lorsque la cloche annonça la fin des soixante minutes réglementaires et le triomphe de nos porte-couleurs ce fut une scène de joie indescriptible, un vacarme comme nous n'en ayons jamais vu à Montréal. Les spectateurs lancèrent leurs chapeaux sur la glace et on l'air, agitaient leurs mouchoirs ou leurs foulards, dansaient, sautaient, chantaient, criaient et faisaient un tapage infernal pour manifester leur satisfaction et en témoignage de reconnaissance pour l'honneur que les protégés de MM. Cattinich, Dandurand et Leduc ont venant de faire jaillir sur la métropole du Canada et tout particulièrement sur les Canadiens français.

Pendant que le public manifestait dans les estrades les joueurs étaient vivement félicités par les équipiers de Boston. Cette scène se passait au centre de la glace et l'on pouvait lire sur la figure de nos joueurs toute la satisfaction et toute la joie qu'ils éprouvaient de remporter les honneurs de la saison 1929-30 et cette scène se répéta dans la chambre du club où les officiels et les amis du club offrirent leurs félicitations aux nouveaux champions du monde.

La toute d'hier soir fut l'une des plus excitantes encore vues en notre ville car pour un moment, sur la fin de la troisième période, les fervents du Canadien eurent la frousse et ce fut un grand soulagement lorsque la cloche annonça l'expiration du temps réglementaire.

Le Canadien a bien mérité la victoire hier soir car dans les deux premières périodes le Bleu Blanc Rouge a tout simplement déclassé son adversaire et nos joueurs se sont joués de leurs rivaux à volonté mais malheureusement un excès de confiance de la part de nos favoris et un grand ralliement des visiteurs ont été cause que les Bruins se montrèrent menaçants et c'est à ce moment que les spectateurs craignirent pour les chances des Habitants.

Si nous prenons en considération les belles chances manquées par nos joueurs et particulièrement par Aurèle Joliat, Laroche, Morenz et Lepine nous devons dire que le Bleu Blanc Rouge aurait dû sortir victorieux par un résultat plus élevé mais c'est l'inévitable qui s'est produit et des coups qui paraissaient absolument sûrs étaient bloqués d'une façon presque miraculeuse par l'habile Tiny Thompson qui gardait les buts pour le Boston.

Dans la première période le Canadien enregistra deux points grâce aux lancers précis de McCaffrey et de Wasnie après que ceux-ci eurent reçu des passes parfaites de la part de Pit Lepine et de Martin Burke.

Dans la période suivante, le Bleu Blanc Rouge se porta de nouveau à l'attaque et Sylvio Mantha, après avoir reçu la rondelle de Wasnie, prit de nouveau Thompson en défaut. Le résultat était alors de 3 à 0 et un blanchissage semblait être réservé aux visiteurs. Ce n'était cependant qu'un espoir passager, car

J. Williams c.	4	0	2	1	0	0
Sparke rf.	5	0	0	2	0	1
O'Brien lb.	5	1	0	12	0	0
Miller 2b.	4	1	0	2	3	1
Dunbar cf.	3	1	1	4	0	0
Porter lf.	4	0	1	0	1	1
Cussac p.	3	1	1	0	2	0
Totaux	36	6	8	24	11	3

MONTRÉAL

Gaudette lf.	3	2	1	2	0	0
Conley lf.	2	1	1	0	0	0
Mann 2b.	2	2	1	3	1	0
Gantreau 2b.	2	2	1	0	1	0
Haines cf.	2	2	2	0	0	0
Ripple cf.	3	2	3	1	0	0
Gulley rf.	1	1	0	0	0	0
Smith rf.	3	1	0	0	0	0
Radwanski ss.	2	1	0	2	1	0
Radwan ss.	1	1	0	0	0	0
Williams 3b.	5	1	2	3	0	2
Henry lb.	2	2	2	3	0	0
Calleran lb.	1	0	0	2	0	0
Niebergall c.	2	1	2	2	0	0
Pasquella c.	3	0	1	8	0	0
Pomorski p.	3	0	0	1	1	0

Daytona Beach, 4. — Les Royals de Montréal ont complètement déclassé les joueurs de l'Ormond Beach dans une partie d'exhibition ici hier après-midi par 19 à 5.

Dès le début de la joute, les Royals accumulèrent dix points. Quatorze joueurs défilèrent dans cette manche à tour de rôle au grand déplaisir du lanceur Cussac, du club Ormond Beach, mais les Royals tapèrent tant, qu'ils enregistraient dix points.

Williams et Ripple frappèrent pour le cinquième.

ORMOND BEACH

ab. r. h. p. o. a. e.

Pearce ss. 4 1 1 1 2 0

Nichols 3b. 4 0 2 2 3 0

CLEVELAND S'ASSURE LE CHAMPIONNAT

Cleveland, 4. — En infligeant un blanchissage au club Buffalo hier soir le club Cleveland a remporté sa troisième victoire dans les séries de la Ligue de Hockey Internationale et s'est assuré le championnat de ce circuit. Les Indiens ont vaincu les Bisons par un résultat de 3 à 0, hier soir, et remportent les honneurs de la série en enregistrant trois victoires et un défait aux moins du Buffalo.

Alignement et sommaire:

Cleveland	but	Buffalo
Moore	McFarlane	def.
Young	def.	Lederman
Gray	centre	Cain
Doraty	avant	Huard
Brophy	avant	Godin
		Gross

Première période
Deuxième période
Troisième période

1-Cleveland, Doraty	17.45
2-Cleveland, Young	12.15
3-Cleveland, Young	1.35

Nouveau magasin de Bonin et Frère, Limitée

La partie Est vient d'être dotée d'un nouveau magasin d'articles pour hommes, de chapeaux et d'habits pour messieurs, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-André. Bonin et Frère, limitée, propriétaires, en ont fait l'ouverture ces jours derniers. Ce nouveau magasin de modes masculines est pour le client toute une révélation. Nous n'y trouvons en effet que des articles de la plus haute nouveauté et les complets et pour paletots pour hommes sont de la célèbre marque Fashion-Craft et de créations Bonin. Le souci de la qualité est la règle absolue de la nouvelle mai-

son, qui offre un service de tout premier ordre. Le client qui exigera les meilleures marques des chapeliers et des autres lignes dans la mercerie est assuré d'être servi à souhait. Dans la chemiserie, assortiment complet et des plus variés.

M. Thér. Bonin, l'animateur principal du nouveau magasin, invite ses amis et clients, acheteurs ou non, tous peuvent s'attendre au même cordial accueil. Ce magasin est l'un des plus vastes et des plus beaux du genre en ville. (Voir l'annonce qui paraît aujourd'hui dans le Devoir).

Hainsworth s'est fort distingué et si le Boston est parvenu à compter contre lui il ne faut pas l'en tenir responsable. Le coup de Shore est dû à la guigne, tandis que les autres points étaient inévitables. Si les visiteurs prirent notre gardien en défaut en trois occasions, il faut aussi ajouter que Geo. Hainsworth a sauvé son club de plusieurs points en faisant des arrêts sensationnels.

Notre défense fut solide, impénétrable même dans les deux premières périodes, et nous devons des éloges à l'adresse de Sylvio Mantha, Leduc, McCaffrey et Martin Burke. Non seulement nos joueurs de défense ont brillé devant les buts du Bleu-Blanc-Rouge, mais ils ont fait des assauts contre les buts ennemis et c'est ce qui explique que McCaffrey et Sylvio Mantha ont réussi à compter pour le club local et que Leduc a aidé Morenz à prendre Thompson en défaut.

Sur la ligne d'avant, Morenz, Laroche, Joliat, Wasnie, Mondou et Georges Mantha ont été brillants et ces joueurs ont réussi à déclasser leurs rivaux sous le rapport de la rapidité et de l'adresse. Rivers et Carson furent les seuls joueurs à ne pas être lancés dans la bataille. Le géant Cecil Hart a fait preuve d'un bon jugement hier soir, et il a bien dirigé son club; il a droit à une large part du succès remporté par le Bleu-Blanc-Rouge.

Le Boston a bataillé énergiquement pour éviter la défaite, mais ce club n'a pas fait aussi bonne figure que lors des parties des séries régulières alors qu'il balaya tout sur son passage, mais sa piètre figure contre le Bleu-Blanc-Rouge peut être attribuée à la dure lutte qu'il a dû soutenir contre le Montréal dans la série d'élimination, car il est évident que les anciens champions n'ont pas été ménagés par les Marrons et qu'ils se ressentaient encore des coups ou des bousculades reçus. Les visiteurs ont fait leur gros possible, et quoique défaits, ils doivent être considérés comme de vaillants et courageux joueurs.

Alignement et sommaire:

Canadien	but	Boston
Hainsworth	def.	Thompson
S. Mantha	def.	Shore
Burke	centre	Hitchman
Morenz	avant	Barry
Joliat	avant	Galbraith
Laroche	avant	Oliver
Wasnie	subs.	Owen
Leduc		Clapper
Lépine		Weiland
G. Mantha		W. Carson
G. Carson		Mackay
Mondou		Connor
Riviera		Lane
McCaffrey		Gainer

Arbitres: Mallinson et Hewitson.

Première période

1-Canadien, McCaffrey	9.08
2-Canadien, Wasnie	16.46

Punitions: Galbraith, Oliver, Morenz 2, Hitchman.

Deuxième période

3-Canadien, S. Mantha	10.05
4-Boston, Shore	16.50
5-Canadien, Morenz	17.50

Punitions: Mackay, Shore, Laroche.

Troisième période

6-Boston, Galbraith	5.55
7-Boston, Clapper	8.00

Punitions: Shore, S. Mantha, Barry, Morenz.

son, qui offre un service de tout premier ordre. Le client qui exigera les meilleures marques des chapeliers et des autres lignes dans la mercerie est assuré d'être servi à souhait. Dans la chemiserie, assortiment complet et des plus variés.

LA RADIO

Concerts de vendredi

HEURE DU PACIFIQUE, 4.00, WJZ — L'orchestre est sous la direction de Max Dolin. Marche héroïque, de Saint-Saëns; Chant oriental, de Moussorgsky; Chant d'amour, de Rimsky-Korsakoff; Hungarian Lustspiel, ouverture, de Keler-Bela; Andante (concerto), de Goldtremann; Rêves de Wagner; Liebesfreud, de Kreisler; Ouverture académique, de Brahms.

NOIR ET OR, 6.00, WEAF — Le concert est sous la direction de Ludwig Laurier. Conte des bois de Vienne, de Strauss; L'été dans les champs, de Brahms; Sélection (Nell Gwyn), de Planquette; Menuet, de Paderewski; Valse célèbre, de Moszkowski; Sérénade, de Tosti; Sélection (The Connecticut Yankee), de Rodgers; Danse slave, No 4, de Dvorak; Mozartiana, de Tchaikowsky; Echos russes, de Leopold.

THE CHORISTERS, 7.00, WEAF — Genia Zielinska, soprano, est au programme. L'orchestre est sous la direction de George Dilworth.

STARS OF MELODY, 7.30, WJZ — Judson House, ténor, Astrid Fjelde, soprano, Walter Preston,

baryton, et l'orchestre sous la direction de William Daly donneront le programme suivant: Thy Beam- ing Eyes, de MacDowell; Chanson de la mer, d'Eide; Villanelle, de Krienz; Extrait (Princess Pat), de Herbert; Rosemary, de de Leath; Au ruisseau de Boisdreffe; Dans le jardin des roses, de Sanderson; Orgie, d'Elie.

HEURE DE LA CITE, 8.00, WEAF — Jessica Dragonette, soprano, le quatuor Cavaliers, et un orchestre sous la direction de Rosario Bourdon donneront le programme suivant: Marche, ouverture (Raymond), de Thomas; Liza, de Gershwin; Clavitos, de Valverde; Devotion, de Herbert; Manhattan Moonlight, d'Alter; Sélection (The Connecticut Yankee), de Rodgers; Mazurka, de Wieniawski; Prélude en sol mineur, de Rachmaninoff; Danse bagatelle, de Tournon; Berceuse, de Jacobowski; Sur les eaux de la Minnetonka, de Lieurance.

PROGRAMME ARMOUR, 9.30, WJZ — Josef Koestner dirigera l'orchestre; Danse russe, de Luigini; Song of Songs, de Moya; Estrellita, de Ponce; Bonjour, de Tosti; Mélodie en fa, de Rubinstein; Un rêve, de Bartlett.

HEURE SLUMBER, 11.00, WJZ — Le concert est donné par l'orchestre de Ludwig Laurier. Ce programme comprend de la musique italienne: Sélection (Paillasse), de Leoncavallo; Sélection (La Traviata), de Verdi; Prélude et siciliana (Cavalleria Rusticana), de Mascagni; Gavotte célèbre, de Martini; Aria, de Tenaglia.

L'heure provinciale

1-Chant:
a) Tristesse Fauré
b) Les petits canards Chabrier
c) Daphné Erik Satie
Par Mlle Camille Bernard
2—"Pan! dans l'oeil!" opérette en un acte, musique de G. Van Parys. Personnages: Mlle Camille

Bernard et M. Charles Goulet. Au piano d'accompagnement: M. Oscar O'Brien.

3-Causerie. Sujet: "Why have blemished apples", par le prof. J.-G. Coulson, de l'Université McGill.
4-Chant:
a) Chanson de Coppélius (Les Contes d'Hoffman) Offenbach
b) La lettre Sélim
c) Malgré moi Pfeiffer
Par M. Charles Goulet.

Programme de vendredi

Postes locaux

CFCF, 291m. Montréal.
12.30 Orch. de l'hôtel Mont-Royal.
1.00 Bourse.
1.15 Orchestre de concert.
1.45 Programme du studio.
3.00 Matinée musicale de Layton.
4.00 A annoncer.
5.00 Causerie sur l'aéroplane.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Bourse.
7.05 Température.
8.00 Programme du studio.
9.00 Heure de musique de Toronto.
10.00 Heure de musique McCall F. Tenenac.
11.00 Orch. de l'hôtel Mont-Royal. CKAC, 411m. Montréal.
11.30 Ouverture de la Bourse.
12.00 Carillon de la tour de la Paix à Ottawa.
4.30 Fermeture de la Bourse.
5.45 Gramophone.
6.00 Nouvelles, Bourse, température.
6.30 Musique du studio.
6.45 Gramophone.
7.30 Rusco Russian Revellers.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Lucerne-en-Québec.
10.00 Heure de musique du chemin de fer Canadien Pacifique, CKAC et CKGW.
11.00 Température.

OUVERTURE-- AUJOURD'HUI

de notre nouveau magasin

901 Ste-Catherine Est

Coin St-André

Confection de qualité

GRAND choix de complets et paletots dans tous les nouveaux styles et patrons comprenant les meilleures marques telles que

FASHION-CRAFT

ainsi que nos propres créations

\$22.50 à \$50.00

CHAPEAUX POUR LE PRINTEMPS

PRINCELY \$3.00
MELORE \$5.00
BEAUCAIRE \$6.00

et le fameux BORSALINO

Tous ces chapeaux sont doublés soie

Bonin
FRÈRE LTEE.

DANS TOUS NOS MAGASINS

Mise en vente des dernières nouveautés du Printemps

CHEMISES — CRAVATES — GANTS — ETC.

169 - 901 - 1265 - 3413, SAINTE-CATHERINE EST
10, BERNARD OUEST

M. Houde parle dans cinq quartiers

Au Parc Extension, à Notre-Dame-de-Grâce, à Ste-Cunégonde, à St-Joseph et dans St-Denis—M. Terreault n'est pas un ingénieur, dit-il, mais un grammophone — Un groupe sympathique à M. Gahbas — Hommage au notaire Savignac — Bel accueil

Le maire Houde a fait hier soir une grande promenade à travers la ville. Oubliant sa voix éraillée, il a tenu cinq assemblées. A force de ténacité et de diction il a réussi à se faire entendre partout. Et il a partout recueilli des applaudissements. Contre leur habitude, les électeurs des quartiers anglais se sont rendus nombreux aux assemblées, et ils ont rivalisé d'enthousiasme avec les Canadiens français.

AU PARC EXTENSION

Lorsqu'il est arrivé à la salle Livingston dans Parc Extension, M. Gillespie flétrissait vigoureusement l'administration en général et le Dr Poulin en particulier. L'auditoire a entonné "For he's a jolly good fellow" avec un ensemble parfait, puis a salué le maire d'une triple acclamation. Le maire a voulu démontrer à son auditoire que M. Mathewson n'est pas un candidat anglais, mais un candidat poussé par les libéraux canadiens, un candidat de la clique. On a dit que le Dr Lesage n'avait rien fait à l'hôtel de ville; on sait que le Dr Poulin est intervenu auprès de la clique afin qu'il ne puisse rien obtenir pour le quartier. M. Houde termine en affirmant qu'entre les deux hommes on est sûr de ne pas se tromper en votant pour le Dr Lesage.

A Notre-Dame de Grâce

L'étape suivante est l'école Symond à Notre-Dame de Grâce où une foule nombreuse s'était rendue en dépit du fait qu'il n'y a pas d'élection à l'échevinage dans ce quartier. Autre ovation, autre exécution de "For he's a jolly good fellow". MM. R. L. Gahbas, John F. Hackett et Louis Fitch étaient venus apporter leur concours à M. Houde. M. Hackett était justement en train de dire qu'il professe le principe de "rotation in office"; mais il ressent comme une insulte une ruse qui voudrait enlever à un candidat brillant l'appui auquel il a droit à cause d'un accident de naissance, de croyance ou de langue. On a cherché partout un adversaire au maire Houde, mais on n'en a pas trouvé. Alors les gens qui nous ont négligés depuis vingt-cinq ans choisissent un candidat de langue anglaise afin de déguiser leur défaite en geste de magnanimité.

Le maire Houde a parlé à ses auditeurs anglais sur le ton de la courtoisie et les a tenus continuellement à rire. Je vous avais fait, dit-il, la promesse d'améliorer mon anglais, mais malheureusement j'ai dû rester silencieux à l'hôtel de ville à guetter la clique. Je n'ai plus qu'un adversaire et je vous prie de croire que ce n'est pas moi qui lui ai demandé de se retirer.

Apercevant toute une foule qui se presse derrière une grille, il déplore que la salle ne soit pas plus grande et que certains auditeurs soient obligés d'écouter "behind the bars" où devraient se trouver certaines gens à l'hôtel de ville. Mais, continue-t-il, si vous volez une bouteille de lait, vous allez en prison tandis que si vous prenez \$5,000,000 vous avez au moins la chance d'avoir de bons avocats. Le maire a dit comment M. Mathewson n'est pas le candidat anglais, mais le candidat de la clique. Il dénonce la clique comme il sait le faire. Il rappelle comment il a été censuré pour avoir dit que le comité exécutif siège en cabinet noir sur la question de la *Montreal Water and Power* et que ses tiroirs étaient ouverts; il les mettait sous clef non pas qu'il craignait d'être volé mais parce qu'il avait peur qu'on les remplisse d'argent et qu'on l'accuse de s'être laissé acheter. Et le maire de conclure ses déclarations de la clique par un proverbe anglais: "You can't fool all the people all the time."

PAS UN INGENIEUR, UN GRAMOPHONE

Puis il expose son programme. En ce qui concerne l'hygiène, il est contre la fièvre typhoïde. L'ancien conseil a formé une commission d'hygiène; il espère que le nouveau lui accordera tout l'appui désirable. Il veut un terrain de jeux dans chaque coin de la ville et, en attendant, l'utilisation des cours d'écoles avec surveillance par les professeurs. Il veut un plan d'ensemble et le règlement du problème de la circulation. Mais, pour cela, il faut changer d'ingénieur. M. Terreault n'est pas un ingénieur, mais un grammophone qui répète ce que lui disent MM. Desroches et Perron. Pour les expropriations, il est tenté par le système de M. Fitz-James Brown: faire payer une partie du coût par le quartier, un tiers par les compagnies d'utilité publique et un tiers par la ville. Enfin il désire pour les femmes de Montréal les mêmes privilèges quant au vote que ceux dont jouissent déjà celles de Québec.

MINUTE CRITIQUE

Le maire Houde se rend ensuite chez son candidat, Wilfrid David, qui tient une assemblée à l'Académie des Filles, de Sainte-Cunégonde. Il ne devait pas trouver ici l'atmosphère sympathique et enthousiaste de Notre-Dame-de-Grâce. A son entrée, il reçoit une ovation où l'on entend ce pendant certains cris peu flatteurs qui viennent d'un coin de la salle. La minute est critique. On a évidemment affaire à un groupe hostile; la salle est plutôt sympathique, mais hésitante.

J'ai senti en entrant, commencent-ils sur un ton de bonhomie, que Maurice Gahbas avait des amis dans la salle ("Le maire de Montréal", crie une voix, et la foule

d'applaudir). Maurice est un homme agréable à qui je suis loin d'en vouloir. Mais il faut être logique: ou bien il a voté pour la *Montreal Water and Power* ou bien il a voté contre. C'est Maurice lui-même qui m'avait dit après l'incident du moulin Sarazin que la compagnie ne valait rien: ce n'est pas de ma faute s'il a ensuite changé d'idée. Je me suis fait élire contre l'achat de la *Montreal Water* à \$15,000,000. Le meilleur moyen de savoir l'avis de la population sur la transaction, c'est de lui poser la question. Et je félicite M. David d'avoir eu le courage de le faire. Il y a huit ans que Maurice est élu par acclamation, il est bien temps qu'il vienne rendre compte de son mandat une fois.

M. Houde fait ensuite son réquisitoire contre l'administration. Il pèse ses mots et s'arrête à certains moments pour provoquer une interruption qu'il prévoit. A un certain moment, les interruptions viennent d'un coin de la salle. Un électeur s'écrit au milieu des applaudissements: "Mettez la clique dehors et gardez Maurice!" M. Houde répond que si l'on fait cela partout, la clique est sûre de rester là. Il leur résume en quelques mots son programme et celui de ses candidats et leur demande de bien réfléchir avant d'exercer leur droit de vote, avant de juger les hommes et les programmes.

Dans Saint-Joseph

En quittant Sainte-Cunégonde, le maire Houde se rend dans le quartier voisin, Saint-Joseph, où son candidat, M. Lippens, a réuni dans la salle de l'école la plus grosse foule qui se soit jamais réunie pendant la campagne actuelle. Encore une fois on entend chanter "For he's a jolly good fellow" par un groupe où se distinguent plusieurs voix féminines. Saint-Joseph est la paroisse natale du maire Houde. Il rappelle ses souvenirs d'enfance et reçoit tous les applaudissements qu'il puisse désirer.

A MINUIT

Après cette quatrième assemblée, il faut encore aller dans Saint-Denis, à l'école William-Dawson où une foule l'attend malgré l'heure avancée.

Et cette foule a lutté contre la fatigue jusqu'à une heure lorsque M. Houde termina son discours. Il a répété ici à peu près ce qu'il avait dit ailleurs, exception faite d'une sortie contre l'échevin Savard qu'il n'a pas ménagé, mais il s'est surpassé, en dépit de sa voix qui le trahissait.

Il a fait plusieurs fois applaudir le nom du notaire Savignac auquel il a rendu un bel hommage. Je n'ai que des bons hommes à mes côtés pendant la lutte actuelle, déclare-t-il, mais je n'en ai pas de meilleur que votre candidat. C'est un vieux luttéur qui m'a donné l'exemple, qui m'a préparé la voie: Tu ébranlais les colonnes du temple de l'argent où régnait Perron. Je suis arrivé à temps pour récolter ce que tu avais semé: il en est souvent ainsi dans la vie. Mais je sais que pour toi le jour de gloire est arrivé. Le 7 avril, tu entreras à l'hôtel de ville prendre ta part du triomphe.

Mort d'un Frère Jésuite

Le Frère François Roseberry, coadjuteur jésuite, est mort à l'hôtel-Dieu, jeudi matin. Depuis près de vingt ans il était dans les maisons de retraites fermées, à la villa St-Martin et à Boucherville, où de nombreux retraités l'ont connu. Son dévouement obscur a beaucoup contribué à l'organisation matérielle et au succès de ces maisons. Les funérailles auront lieu dans l'église de l'Immaculée-Conception, samedi matin, à huit heures.

Nouveau trésorier de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 4. (D. N. C.) — M. L.-V. Sicotte vient d'être assermenté comme trésorier de la Cité de Saint-Hyacinthe. Il remplace comme tel M. J.-H. Morin, démissionnaire.

Erratum

LE TELEGRAMME DE M. MATHYS

Une erreur de transcription a faussé hier le sens du télégramme de M. Mathys au président du Conseil législatif au sujet du projet de loi des écoles juives. Il fallait lire: "Distribution proposée (et non point proportionnelle) manifestement contraire à l'équité et jugement du Conseil privé."

L'heure musicale du Pacifique Canadien

Le concert qui sera irradié ce soir (vendredi) de 10 à 11 heures, sous les auspices du Pacifique Canadien, se composera d'abord de deux sélections musicales exécutées par la Petite Symphonie de Rex Battle: "L'Arlesienne" de Bizet et "Marche Héroïque" de Saint-Saëns. Viendra ensuite la populaire opérette anglaise "Hugh the Drover", qui sera interprétée par la troupe d'opérette d'Alfred Heather, avec le Dr Ernest MacMillan, principal du Conservatoire de Musique de Toronto, comme chef d'orchestre.

Présentée pour la première fois au Canada en 1929, lors du Festival de Musique canadienne tenu à Toronto, sous les auspices du Pacifique Canadien, l'opérette "Hugh the Drover" y remporta un vif succès. Elle a été arrangée pour la radio par Alfred Heather, qui en dirigea la représentation ce soir. Les principaux artistes que l'on entendra seront Allan Jones dans le rôle d'Alfred Heather, Nellie Gill, Béatrice Morson, George Trumbull, Gordon McLaren et Alfred Heather. Le chœur se composera des chanteurs de la chorale de la Bloor Street United Church de Toronto.

Ce concert sera irradié à travers le Canada, par l'intermédiaire du réseau télégraphique du Pacifique Canadien et des postes CKAC, Toronto; CHRC, Québec; CKWG, Montréal; CKW, Winnipeg; CKSK, Regina; CKW, Fleming, Sask.; CJCJ, Calgary; CKCA, Edmonton; CKLC, Red Deer et CKWX, Vancouver.

M. Desroches à l'école St-Joseph

LE PRESIDENT DE L'EXECUTIF ACCUSE SON ADVERSAIRE D'AVOIR REMPLI L'ECOLE BARIL DE GENS DE L'EXTERIEUR — IL TRAITE LE GARDIEN DE L'ECOLE DE "GOGLU". D'HYPOCRITE ET DE SANS-CEUR IL SE PLAINT DES JOURNAUX

A la salle de l'école Saint-Joseph, M. Desroches a reçu une belle ovation de la part de ses électeurs dont la plupart avaient écouté son discours à la radio. Il a félicité les dames (il y en avait une centaine sur l'estrade et dans la salle). Il s'est appliqué surtout à dénoncer les manœuvres de ses adversaires. Il a rappelé la dernière assemblée de M. Tremblay à l'école Baril et il a reproché à son adversaire d'avoir amené des gens de Saint-Henri et de Joliette pour remplir la salle et faire croire à l'élection qu'il se faisait une grosse campagne contre lui dans Hochelaga. Il a eu des félicitations pour l'exactitude des comptes rendus faits par les journalistes de l'hôtel de ville mais il a protesté contre les rapports de ceux qui avaient assisté à cette assemblée de l'école Baril.

"C'est l'échevin Bray qui a fourni les hommes et c'est un ancien constable destitué parce qu'il n'avait pas fait son devoir qui a transporté tous ces gens dans des camions dont j'ai les numéros de licences," a dit M. Desroches. Les journaux ne m'ont pas donné justice en cette circonstance mais j'espère que ce soir, ce sera mieux, j'en aurai justice."

M. Desroches a protesté contre le fait que le gardien de l'école Baril, qu'il a accusé d'être un "goglu", avait reçu les orateurs de M. Tremblay dans sa maison privée. Il a rappelé qu'il avait donné des positions à ses fils à l'hôtel de ville et qu'en retour, il se rallie aux "goglus". Il leur a dit qu'il n'est "qu'un hypocrite et qu'un sans-cœur".

Le président du comité exécutif a protesté contre "ces sales individus qui vont dans les quartiers répéter qu'il est responsable de la catastrophe du *Laurier Palace*". Il a rappelé qu'il était toujours opposé aux représentations de nuit et qu'il avait enlevé sa licence à ce théâtre parce qu'il n'observait pas la loi. Il a averti les autorités religieuses. Il a fait tout son possible et personne ne devrait le blâmer.

Au sujet des incidents qui se sont déroulés à l'assemblée de M. Tremblay à l'école Saint-Joseph, M. Desroches a dit qu'il ignorait qu'il y avait eu de la bataille et qu'il n'avait aucunement l'intention de féliciter ceux qui avaient causé du désordre. Il conçoit cependant que les citoyens d'Hochelaga provoqués aient pu répondre à la violence par la violence.

Le Dr Victor Lévesque a fait un véhément discours avant M. Desroches. Il a parlé de la campagne d'injures menée par Houde et ses acolytes. Il a rappelé que M. Desroches avait protesté contre le contrat de la *Montreal Tramways*.

Il a approuvé M. Desroches d'avoir conseillé l'achat de la M. W. and P. qui était un excellent placement d'homme d'affaires. Il a terminé en conseillant aux électeurs de voter pour ceux qui s'étaient dévoués afin de donner à la ville une saine administration.

L'assemblée était sous la présidence de MM. F.-P. Bouchard et Edmond Labonté. Ont aussi adressé la parole MM. Tancrède Marsil, le Dr Garneau, M. A. Brosseau, M. A. Bellemare, le Dr Poulin et Achille Latreille.

La campagne de M. Mathewson

IL ATTAQUE LE STAR — LE VOTE CANADIEN-FRANCAIS — LA CLIQUE DE M. HOUDE — "GRATIA"

M. J. A. Mathewson, candidat à la mairie, a tenu, hier soir, trois assemblées: à Saint-Henri, à la Côte Saint-Paul, et à la Côte Saint-Jacques. Dans la salle de Saint-Jacques, M. Mathewson, a adressé, à la salle du collège de St-Henri, des éloges aux journaux français pour les comptes rendus impartiaux qu'ils ont faits de ses dix-sept premières assemblées; par contre il a dénoncé le quotidien anglais, le *Star*, pour la malhonnêteté évidente de ses comptes rendus. M. Mathewson a déclaré que le *Star* le combattait parce qu'il n'avait pas voulu se soumettre à ses volontés et à ses ambitions.

M. Mathewson dit que la seule clique qu'il connaisse est celle que préside M. Camillien Houde. M. Mathewson lit aussi un extrait du *London Free Press*, organe conservateur de Toronto, faisant de la lutte municipale à Montréal, cette année, une question de la plus haute portée sur les destinées provinciales du parti conservateur. "Comme d'habitude, maintenant," Canadiens français, dit M. Mathewson, comment serais-je interprété par les autres provinces la victoire de M. Houde sur un candidat de l'arrière-pensée anglaise? Si je suis élu, continue-t-il, et j'en ai la conviction, ce sera par le vote canadien-français, c'est dire que ce sera votre triomphe, car vous aurez vengé votre province et rendu le bien pour le mal. Si je suis battu, vous le serez avec moi, et on criera dans certaines parties du pays que la minorité, les Québécois, de la lutte actuelle sont plus graves qu'on le pense."

A LA COTE SAINT-PAUL — Après son assemblée de Saint-Henri, M. Mathewson s'est rendu à la salle Holy Cross, dans le quartier Saint-Paul. "Nous ne pourrions, dit-il à cet endroit, jamais avoir de maire indépendant avec M. Houde, parce qu'il est en même temps chef de l'opposition." M. Mathewson déclare aussi que si Camillien Houde devient premier ministre de la province pendant qu'il sera maire de Montréal, notre ville serait complètement à sa merci et à la merci de sa clique. Si de tels événements se réalisent, nous assisterions à un concert de trente-trois voix anglophones qui, à tout le moins, M. Houde

Constipée, bilieuse, lasse. Maintenant bien



"J'étais bilieuse, constipée, lasse, mal en train. Grâce à "Fruit-à-tives", ma santé est maintenant parfaite. Plus de constipation." — Mariel McHendry, Montréal.

Maints hommes et femmes nous écrivent qu'ils se sont libérés d'une nuit, avec "Fruit-à-tives", de troubles de constipation et de foie, indigestion, brûlements d'estomac, gaz, maux de reins et de vessie, rhumatisme, névralgie, névrite, maux de tête, nerfs se calment, le sommeil devient tout de suite profond. Le teint s'éclaircit.

Dix des meilleurs remèdes de la nature dans un petit comprimé, invention d'un médecin célèbre. Cessez d'être malade, las, faible. Procurez-vous "Fruit-à-tives" aujourd'hui chez votre pharmacien.

dirait ou demanderait, répondrait. Amen.

Celui qui doit remplir les fonctions de maire de Montréal, dit en terminant, M. Mathewson.

DANS SAINT-JEAN

A la fin de la soirée, M. Mathewson a parlé aux Italiens dans la salle Larenese, dans le quartier Saint-Jean. M. Mathewson a dit que c'est une honte et une insulte pour les Montréalais d'avoir à leur tête un homme, que la politique appelle continuellement au dehors. En terminant, M. Mathewson remercia la colonie italienne de la réception chaleureuse qu'elle lui a faite. "Je ne connais qu'un mot d'Italien, dit-il, c'est "gratia", pour votre admirable accueil."

DANS ST-JACQUES

MM. WILLIAM TREMBLAY, TANCREDE FORTIN ET GUSTAVE MONETTE PARLENT EN FAVORITE D'ABORD AVOIR DÉJÀ APPUYÉ LE

M. William Tremblay a déclaré hier soir que l'organisation d'une liste de candidatures dans tous les quartiers sous la bannière du maire Houde est la seule manière de chasser l'administration actuelle. M. Tremblay parlait à l'école Salaberry en faveur de M. Henri-L. Auger, candidat dans Saint-Jacques.

M. Tremblay a parlé surtout de l'achat de la *Montreal Water & Power*. Il a suivi le maire Houde dans plusieurs quartiers, et partout il a vu combien le peuple proteste contre cette transaction désormais fameuse: c'est pourquoi, dit-il, notre mot d'ordre est "Déhors la clique!" et que je viens ce soir appuyer M. Auger, un homme qui ne pliera le genou devant aucun "grand maître" si vous l'envoyez représenter ce quartier à l'hôtel de ville.

M. Auger, le candidat, répond aux attaques de ses adversaires. Il admet d'abord avoir déjà appuyé le Dr Généreux, mais, ajoute-t-il, je n'ai pas promis de l'appuyer toujours et quoi qu'il fasse, pas plus que je ne vous demanderais de m'être de nouveau dans deux ans si ma conduite pendant le prochain terme n'est pas satisfaisante. Il ne avait copié le programme d'un autre.

Les principaux points de son programme sont: la carte d'identification pour tous les citoyens; la protection des ouvriers quant aux heures de travail et au salaire; l'emploi des ouvriers de Montréal avant tous autres; une taxe sur les ouvriers étrangers; du travail pour tous pendant la saison morte; emploi d'ouvriers du quartier où se font les travaux; gaz et électricité moins chers; meilleur service de tramways dans l'est; meilleur service de trains à la gare Viger; faire porter la charge des expropriations par les grandes compagnies et corporations plutôt que par les particuliers.

L'échevin T. Fortin, élu par acclamation dans Ville-Marie, répond à M. Léon Plante, qui l'avait accusé la veille d'avoir voté pour l'achat de la M. W. & P. M. Fortin n'a jamais voté pour cet achat; s'il l'avait fait il ne serait pas partisan du maire Houde.

M. Gustave Monette parle de l'achat du parc de Maisonneuve, de la franchise de la *Montreal Tramways Co.*, de l'achat de la M. W. & P., et montre comment le gouvernement de Québec fait manœuvrer ses marionnettes, qui jouent sur la scène de la politique municipale.

Un point important de la campagne dans Saint-Jacques, et dont la plupart des orateurs parlèrent, c'est l'étable du Dr Généreux, qui fut dénoncée comme un monument pas très favorable à la santé et au confort de ceux qui doivent vivre dans ses environs.

Les autres orateurs furent Hector Dupuis et C.-E. Labelle.

MM. Paul Paquette et W.-G. Harris présidèrent.

M. Ferguson et le mot de M. King

Toronto, 4 (S. P. C.). — "Je préférerais laisser le public juger des remarques de M. King," a déclaré hier soir le premier ministre d'Ontario en marge du mot du premier ministre canadien aux Communes "qu'il ne donnerait pas cinq sous à un gouvernement Tory". M. Ferguson a ajouté qu'il préférerait étudier soigneusement la déclaration de M. King avant de la commenter. Le chef libéral d'Ontario, M. Sinclair, n'a pas voulu apporter de commentaires avant d'être mieux renseigné. "Je regrette d'apprendre que le premier ministre King, ait exprimé un pareil sentiment," a déclaré le contrôleur James Simpson, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada.

Les bureaux de la C. N. S.

M. Andrew Allan, gérant intérimaire de la *Canadian National Steamships*, annonce que tous les bureaux de la compagnie (excepté



Vente de Sous-vêtements pour hommes chez Dupuis

Combinaisons athlétiques en rayon

Très bonne épaisseur. Devant s'attachant avec boutons. Blanc seulement. Tailles 34 à 44. Achez-en une demi-douzaine à notre prix exceptionnel SAMEDI, CHACUNE 1.00

Caleçons "Grad" en broadcloth

Marque FORSYTH, reconnue pour la bonne qualité de ces sous-vêtements. Diverses jolies nuances au choix. Tailles 28 à 40. CHACUNE 0.49

Gilets en coton

Genre Athlétique appareillant le caleçon GRAD. Toutes les tailles. SPECIAL 0.39

Sous-vêtements Penman no 95

Vêtements de mérinos de fine qualité assurant le confort voulu à l'intérieur ou au dehors. Ils sont légers et souples et très résistants. Camisoles ou gilets — Tailles 34 à 44. Caleçons 32 à 42. Chaque article SAMEDI, 2.00 COMBINAISONS — Tailles 32 à 44. Lot de 300 mis en vente demain. CHACUNE 2.95

Sous-vêtements Penman no 71

Vêtements de qualité remarquable pour le prix qui est à la portée de toutes les bourses. Camisoles ou gilets, No 71. Tailles 34 à 44. CHACUNE 0.79

Caleçons No 71. Tailles 32 à 42. CHACUNE 0.79 Combinaisons No 71. Tailles 34 à 44. CHACUNE 1.49

Sous-vêtements Penman preferred

La qualité des PREFERRED est légèrement supérieure aux vêtements No 71. Mérinos plus épais, de teinte naturelle.

CAMISOLLES ou GILETS. Tailles 34 à 44 1.20 COMBINAISONS PREFERRED. 34 à 44. CHACUNE 2.25

Gilets et caleçons Balbriggan

Haute qualité de balbriggan de teinte naturelle. Gilets à manches longues ou courtes. Caleçons jusqu'à la cheville ou au genou. Gilets: tailles 34 à 44; caleçons: tailles 32 à 42. SPECIAL SAMEDI, chaque article 0.49

Combinaisons Balbriggan

Manches longues ou courtes, et jambes à la cheville. Même qualité que les gilets et caleçons. SPECIAL, 0.95 chacune COMBINAISONS ATHLETIQUES BALBRIGGAN. Blanc ou naturel. Tailles 34 à 44, chacune 0.79

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

Visitez notre maison moderne au quatrième

J.-M. DUPUIS, gérant honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.p. et directeur ARMAND DUPUIS, associé.



M. H.-D. SMITH, titulaire d'une bourse de \$1,000 du Conseil National des Recherches Scientifiques.

ceux de l'exécutif), seront installés au dernier étage du hangar no 12.

Le bill des alcools

IL ATTEND SA TROISIEME LECTURE AU SENAT — IL ENTRE-RAIT EN VIGUEUR LE 24 MAI

Ottawa, 4 — Le projet de loi du premier ministre, prohibant l'exportation des alcools canadiens aux Etats-Unis, a subi hier sa deuxième lecture, sans scrutin enregistré. Passé en comité, il attend à présent sa troisième lecture. La troisième lecture aura lieu le 7 mai prochain. Il obtiendra une forte majorité, attendu que plusieurs sénateurs conservateurs ont déjà promis de l'appuyer en troisième lecture.

On s'attend à ce que le bill soit

"JE recommande toujours la National Life. Sa promptitude à régler les réclamations et son service courtois sont proverbiaux".

(Un assuré de la National Life)

The NATIONAL Life

SIÈGE SOCIAL TORONTO

ETABLIE EN 1899

Succursale de Montréal : Ch. 301-304, immeuble Drummond. Rémi Carignan, gérant du service français. Clarence Michaels, J. L. Adelstein, gérants de districts.

passé de façon à entrer en vigueur le 24 mai prochain.

Avant le vote d'hier le sénateur Dandurand a fait une déclaration importante au sujet du traité proposé entre le Canada et les Etats-Unis, à propos de contrebande. Les Etats-Unis sont disposés à conclure un traité en vertu duquel l'exportation de toute marchandise, qu'elle se fasse par terre, par eau ou par air, deviendra illégale quand l'importation de cette marchandise au pays de destination le sera dans les statuts. Le premier avril

dernier le Canada recevait des Etats-Unis un avis disant qu'ils étaient disposés à passer pareil traité. Le texte sera prêt dans quelques jours. Le sénateur Dandurand a promis de tenir le Sénat au courant des développements qui suivront.

Le débat qui a précédé l'adoption du bill a occupé toute la séance de l'après-midi et toute celle de la soirée. L'après-midi, sir George Foster, M. Robertson, M. Dandurand et M. Béique ont parlé.